Plan de Développement 2013-2016
du
Comité d'Ile de France de Natation

FORMER POUR EXCELLER

Placer la formation au centre du dispositif d'action du Comité Régional pour permettre à chaque licencié d'exceller dans son projet

Pourquoi un Plan de Développement ?

Pour avoir une vision, sur l'Olympiade, du développement de l'activité en vue de déterminer des conventions pluriannuelles d'objectifs. Ce plan de développement se situant dans la continuité du précedent plan de développement, mais aussi avec la vision au delà de 2016.

Pour afficher les priorités fédérales.

Pour préparer l'avenir de son sport dans la région en tenant compte de l'attente des publics et en adaptant ses modes d'action.

Pour avoir des objectifs clairs, partagés et réalistes.

Pour inciter l'adhésion interne (dirigeants, cadres techniques, salariés, Comités Départementaux, Clubs).

SOMMAIRE

I - Préambule

I - 1 Etat des lieux du Comité Ile de France 2011 p.5

I - 2 Congrès FFN du 11 au 13 novembre 2011

I - 3 Groupes de réflexion de décembre 2011 à mars 2012
Politique générale du Comité Régional
Licences-Labellisation
Communications
Equipements
Finances

II - Forces et Faiblesses de l' Olympiade 2009 - 2012 : Un panel de pratiques très varié

Les Licences et les clubs p.8
Les manifestations sportives par discipline
Le haut niveau
La pratique non compétitive
La formation
Les finances
L'équipement

III - L' Olympiade 2013-2016 - Objectifs généraux du Comité Régional

Trois niveaux : Acquisition, Construction, Excellence p.18

Cinq principes : Délégation, Mutualisation, Complémentarité, Accompagnement, Responsabilisation

Trois acteurs privilégiés: Club, Comité Départemental, Comité Régional

IV - Plan d'Actions

IV - I Les actions sportives et compétitives p.22

1- Principes généraux aux cinq disciplines compétitives

2- Illustration des niveaux Acquisition, Construction, Excellence
Eau Libre - Natation course
Natation synchronisée
Plongeon
Water-Polo

3- Les Maîtres

IV - 2 Les actions non compétitives..... p.30
Eveil et Apprentissage
Nagez Forme Santé
Nager Grandeur Nature
Savoir Nager

IV - 3 Les actions de Formation..... p.35
Formation – ERFAN

IV - 4 Les budgets..... p.39

****

Annexe 1 : Etat des lieux du Comité..... p.40
Annexe 2 : Congrès FFN du 11 au 13 novembre 2011..... p.53
Annexe 3 : Groupes de réflexion de décembre 2011 à mars 2012..... p.59

I - Préambule

Le Comité directeur en prenant sa fonction en 2009 a tenu à réfléchir sur les missions qui lui sont confiées. Aussi a-t-il engagé des actions lui permettant de faire un état des lieux de son action, de sa représentation, de son fonctionnement ; mais aussi de réunir un ensemble large de personnes pour créer une dynamique de réflexion dans l'objectif de produire un Plan de Développement pour l'Olympiade 2013-2016. Le congrès de la FFN (novembre 2011) a permis de renforcer la démarche.

Les groupes de réflexion ont travaillé sur les thèmes suivants :

- Groupe de travail Politique Générale du Comité Régional
- Groupe de travail Licence - Labellisation
- Groupe de travail Communications
- Groupe de travail Equipements
- Groupe de travail Finances

L'état des lieux ainsi que les comptes rendus et préconisations des groupes de réflexion,
sont les outils qui ont permis au Comité de se projeter pour les saisons 2013 à 2016 (Annexe 3).

I - 1 Etat des lieux du Comité Ile de France de février à septembre 2011 (Annexe I).

L'état des lieux s'est basé sur :

- l'audition des personnes « actives » au niveau du Comité Régional, à savoir les salariés, les membres du bureau et présidents de commissions et les cadres techniques d'état,
- l'audition des acteurs extérieurs au Comité Régional, à savoir, les présidents de Comités Départementaux, de clubs, d'éducateurs, d'entraineurs.

Le panel des personnes a donc permis de faire une observation en interne et en externe du fonctionnement, de l'organisation, de la communication des politiques mises en œuvre par le Comité Régional. Ces observations ont été analysées et ont abouti à la rédaction de préconisations servant de pistes de réflexion pour une amélioration de la politique régionale en matière de Natation* sur le territoire francilien. Le projet de rédaction du Plan de Développement 13-16 du Comité Régional tient compte de cela.

Faire un résumé de toutes ces pistes ne peut prétendre refléter la richesse du travail fourni, néanmoins il est possible d'en faire ressortir des grandes lignes, à savoir :

- un besoin fort d'améliorer et d'organiser la communication entre tous les acteurs, en interne et en externe, dont un des objectifs serait de sensibiliser des partenaires financiers pour mettre en œuvre les actions,
- une nécessité de clarté des positions des différents acteurs, permettant de mettre en œuvre des procédures de fonctionnement,

- un besoin d'harmoniser les politiques régionales et départementales en prenant en compte les orientations fédérales que se soit au niveau sportif compétitif, non compétitif, au niveau de la formation et en tenant compte des particularité territoriales,
- la nécessité de positionner le Comité Régional comme le partenaire légitime pour toutes les « affaires » concernant la natation vis-à-vis d'autres instances institutionnelles comme la Direction Régionale JSCS, le Conseil Régional, les Conseils Généraux, ou vis-à-vis du mouvement sportif comme le CROSIF, le CR CIAA mais aussi les gestionnaires des piscines, les collectivités territoriales,
- la nécessité d'avoir des espaces fonctionnels pour une meilleure mise en œuvre des projets (bassins attitrés, salles de formation, bureaux, salles de réunion).

Le Plan de Développement du Comité pour l'Olympiade 2013-2016 aura là « une volonté d'aborder dans sa politique de développement tous les versants proposés par la FFN et un besoin d'établir chaque année un plan d'action et le faire connaître".

**Natation : il faut entendre par Natation, toutes les disciplines et activités développées par la FFN*

I - 2 Congrès FFN du 11 au 13 novembre 2011 (Annexe 2)

Le Congrès des clubs de la FFN s'est déroulé du vendredi 11 au dimanche 13 novembre au centre des Congrès de Reims.

Quelques jours avant l'ouverture du Congrès de Reims, le président Francis LUYCE n'avait pas manqué de rappeler l'intérêt de ce sixième rassemblement champenois : « On ne vient pas à Reims pour le plaisir mais pour réfléchir. Nous avons besoin de nous écouter, de nous parler les yeux dans les yeux.

Les clubs doivent se sentir bien au sein de la FFN. Ils sont sa richesse. Avec mon équipe, nous voulons qu'il y ait de l'action autour de sujets comme le club dans son territoire, la gestion des équipements»
Les représentants des structures fédérales, les Présidents de clubs présents ont débattu sur leur problématique dans un environnement économique, territorial et social contraint. Excellente participation de haut niveau, de grands témoins du mouvement sportif, une grande richesse humaine pour un projet de plan d'actions sur l'Olympiade 2013/2016.

En résumé: valorisation, soutien, accompagnement des clubs dans leur territoire, dans leur fonctionnement et dans leur Fédération.
A Reims, les congressistes ont analysé ces actions et orienté l'Institution pour les 4 prochaines années. Le débat à l'Assemblée Générale de Chantilly en 2011 montre des attentes précises.

Les congressistes expriment un fort besoin d'appui fédéral en termes :

- **d'accompagnement auprès des élus locaux,**
- **de formation des cadres dirigeants,**
- **d'une prise en compte des différences de fonctionnement d'un club de masse et d'un club de haut niveau,**
- **d'une mise à disposition d'outils juridiques afin de disposer des piscines appartenant aux collectivités territoriales,**
- **des relations entre la Fédération, les structures décentralisées et les clubs, et de la professionnalisation des clubs**

I - 3 Pistes de réflexion issues des groupes de travail (Annexe 3)

Suite aux travaux de l'état des lieux mené d'avril à septembre 2011, le Comité Régional s'est réuni lors d'un séminaire fin novembre 2011 pour réfléchir à la mise en application des préconisations de ce dernier.

Etaient invités à ce séminaire les membres du Bureau Elargi, les salariés du Comité Régional, les Cadres Techniques, les Présidents de Comités Départementaux ou leurs représentants. Ces travaux ont abouti à la constitution de 5 groupes de travail.

Groupe de travail politique générale du Comité Régional

La Stratégie de Développement a été présentée à l'Assemblée Générale du Comité Régional le 31 mars 2012 par son Président, Jean Jacques Beurrier.

Une ambition : "former pour exceller".
Pour garantir la pertinence et la cohérence du futur Plan de Développement du Comité Régional **les cinq principes suivants seront incontournables :**

- La responsabilisation
- La délégation
- La mutualisation
- La complémentarité
- L'accompagnement

Trois niveaux : acquisition, construction, excellence.

Trois acteurs privilégiés : le club, le département, la région.

Groupe de travail Licences - Labellisation

Ce groupe de travail est né du constat d'un décalage croissant, dans les clubs, entre le nombre d'adhérents et le nombre de licenciés, d'où la nécessité sans attendre d'éventuelles mesures au niveau fédéral, de proposer une incitation financière aux clubs qui se rapprocheront du respect de la règle
un adhérent = un licencié

Le groupe de travail propose que le Comité Régional mette en place une série d'actions financières vers les clubs labellisés et une aide financière à la prise de licences.

Groupe de travail Communications

Dix participants, membres élus au Comité Directeur ou salariés composaient ce groupe de travail, avec ouverture d'un "blog internet" pour capter les idées et propositions, blog ouvert dans un premier temps au groupe de travail, puis ouvert à tous pour élargir les propositions sur les domaines suivants :

- le site internet régional (iledefrance.ffnatation.fr),
- le Marketing / Sponsor,
- la publication du BO hebdomadaire,
- la communication en général pour répondre aux besoins et aux attentes des clubs.

Groupe de travail Finances

Ce groupe avait pour mission de trouver des :

- Pistes de réflexion pour le développement des moyens financiers
- Procédures du suivi financier des actions sportives

Groupe de travail Equipements

Le club est au centre des problématiques : un accès limité aux installations, une mosaïque d'interlocuteurs, un consommateur de Mètres cube d'eau, une insuffisance d'infrastructures adaptées (Discipline plongeon), des attributions d'aides financières aux gestionnaires sans contrepartie pour le mouvement sportif.

Pour répondre à cette problématique, le groupe de travail propose un certain nombre d'actions pour placer le club en situation de partenaire.

II – Les forces et les faiblesses de l'Olympiade 2009-2012 : les clubs d'Ile de France de natation regroupent un panel de pratiques très varié.

Les activités pour les pratiquants :

- **l'adaptation du jeune au milieu aquatique (0 à 6 ans),**

- **les écoles de natation**, avec L' ENF, Ecole de Natation Française que nous revendiquons comme la référence en matière d'apprentissage de la Natation auprès de tous les pratiquants et éducateurs.

- **les pratiques compétitives dans 5 disciplines olympiques** qui rassemblent de grandes diversités pédagogiques, éducatives, culturelles et sportives :

    - un sport artistique féminin : la natation synchronisée.
    - un sport acrobatique : le plongeon
    - un sport collectif : le water-polo.
    - un sport d'endurance en milieu naturel : l'eau libre
    - un sport de confrontation chronométrique : la natation course

- **les maîtres** qui pratiquent en compétition essentiellement la Natation Course et le Plongeon en Ile de France, mais aussi en loisir les autres disciplines (il n'existe pas encore de championnats nationaux des maîtres en Natation Synchronisée)

- **les pratiques non compétitives** pour le perfectionnement, le loisir, la santé, la découverte du milieu naturel.

Les activités d'encadrement :

Le Comité Régional a recensé 3000 dirigeants oeuvrant dans les clubs et départements.

En natation course le corps arbitral se compose de 136 arbitres référencés en 2012, des éducateurs et les entraîneurs accompagnent toutes les activités

Présence du Comité Régional

Le Comité directeur du Comité Régional compte dans ses membres des personnes élues dans des structures représentatives :

- 4 personnes sont élues au Comité Directeur de la Fédération Française de Natation (FFN),
- 10 de ses membres sont engagés dans les commissions nationales spécialisées,
- la Secrétaire Générale du Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile de France (CROSIF) est élue au Comité Directeur du Comité Régional.

II - 1 Les Licences et les clubs

Le Comité Régional d'Île de France de natation (FFN) représente 19 % des licenciés de la FFN pour la saison 2010-2011 (53864/284513)

Evolution du nombre de licences

Saison	Femme	Homme	Total
2009	30377	25183	55560
2010	29980	25167	55147 (-0.74%)
2011	29195	24669	53864 (-2.33%)
2012	28933	25194	54127 (+0.49%)

Cette Olympiade a vu une diminution du nombre de licenciés de 1433, soit une chute de 2.5%.
Le nombre de licenciés est trop faible au regard du potentiel existant. En effet, les clubs ne licencient pas tous leurs adhérents (particulièrement pour les activités des tous petits et loisirs), 50% d'entre eux sont dans ce cas.

La population des licenciés est relativement mixte et la population féminine est toujours supérieure à la population masculine, la Natation Synchronisée est essentiellement féminine alors que le water-polo est essentiellement masculin, la proportion hommes/femmes est équilibrée pour les autres disciplines.

La fluctuation selon les catégories d'âge n'est pas déterminante puisque qu'en 2009 on notait une augmentation de 11% des 0 à 3 ans par rapport à 2008, et que cette même tranche d'âge est en baisse de 7% en 2012 par rapport à 2011. Les autres catégories d'âge varient de saison en saison dans les deux sens.

2009	Natation	Aquaforme	Water polo	Plongeon	Eveil	Eau libre	Nat synchro
F	22455	4951	524	58	1082	564	2397
H	22823	268	2280	112	1127	708	52
2010	Natation	Aquaforme	Water polo	Plongeon	Eveil	Eau libre	Nat synchro
F	21617	5671	538	52	1054	772	2122
H	22641	279	2233	121	1178	1009	48
2011	Natation	Aquaforme	Water polo	Plongeon	Eveil	Eau libre	Nat synchro
F	21209	2992	508	57	1124	796	2204
H	22196	195	2131	111	1256	1047	39
2012	Natation	Aquaforme	Water polo	Plongeon	Eveil	Eau libre	Nat synchro
F	20678	2143	522	51	1039	1080	2227
H	22507	238	2225	106	1122	1346	40

Pyramide des âges saison 2011-2012.

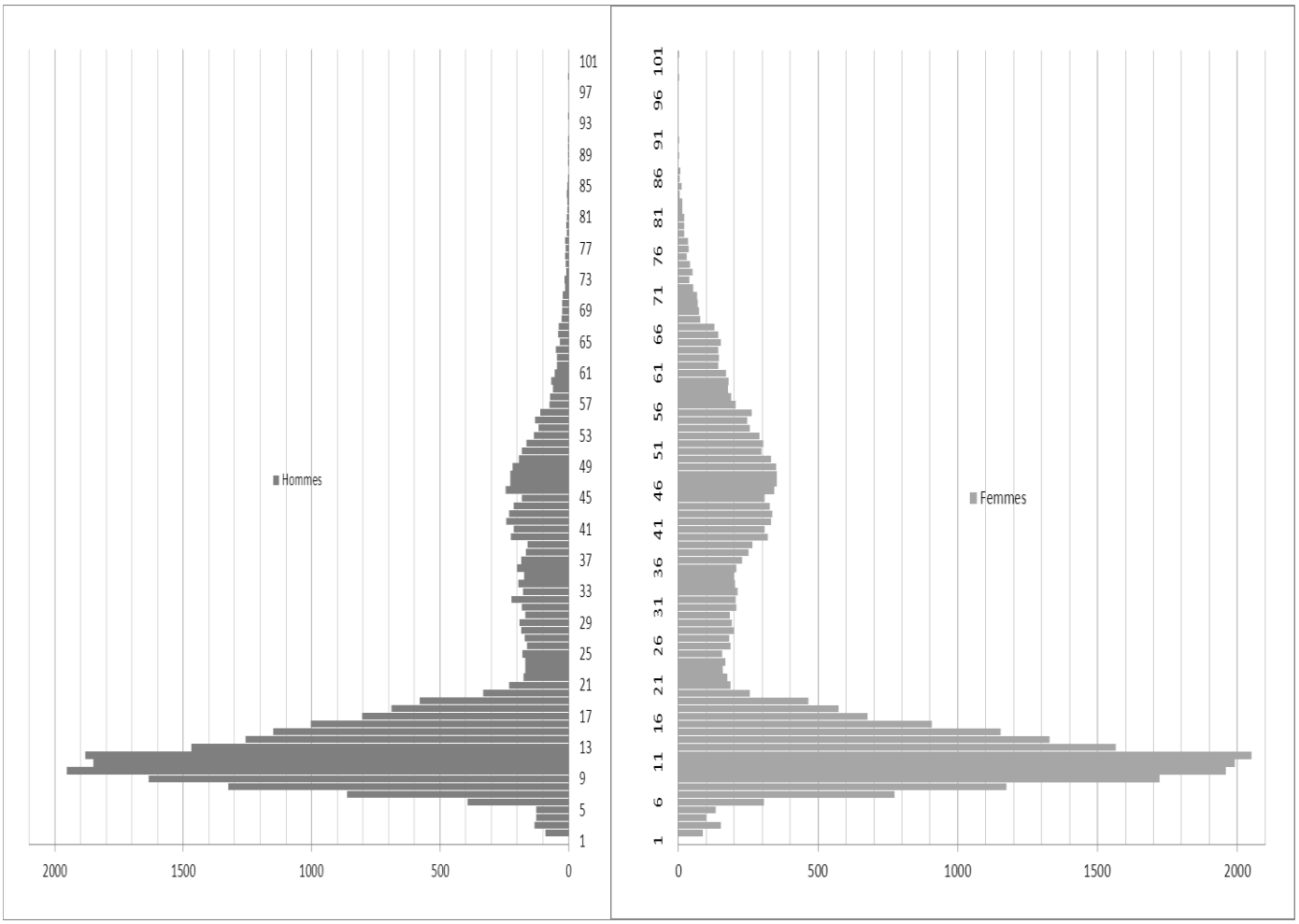

Evolution du nombre de clubs

Saison	75	77	78	91	92	93	94	95	IdF
2009	23	29	28	32	29	26	26	30	223
2010	22	29	26	30	28	26	24	28	213(-10)
2011	23	29	26	29	28	25	24	28	212(-1)
2012	25	28	27	28	28	27	24	27	214 (+2)

La diminution du nombre de clubs est liée principalement aux fermetures de piscines pour rénovation qui ne permettent pas aux clubs de poursuivre leur activité, ces mêmes clubs rencontrent de grandes difficultés pour reprendre leur activité après la rénovation des piscines qui sont ensuite gérées en Délégation de Service Public.

II - 2 Les manifestations sportives par discipline

En 2012

- 200 compétitions NC organisées au total par les 8 départements.
- 804 matchs de Water Polo
- 19 compétitions de Natation Synchronisée
- 5 compétitions de plongeon

En Ile de France, il n'est pas un week end sans une pratique compétitive de mi-septembre à mi-juillet

II - 3 Le haut niveau

Depuis 2009, le Comité Régional essaye de mettre en place des structures relevant du Parcours d'Excellence Sportive (PES) :

- En 2009 : Intégration de nageurs espoirs franciliens au pôle France Natation Course de l'INSEP
- En 2010 : Création d'une entité francilienne au sein du pôle France Natation Course de l'INSEP
- En 2011 : Reconnaissance de la Structure associée COMITÉ RÉGIONAL INSEP en Natation Course, pôle espoirs en Water Polo au club TSN de Taverny
- En 2012 : Structure associée COMITÉ RÉGIONAL INSEP en Natation Course, pôle espoirs en Water Polo au club TSN de Taverny

Evolution des Sportifs de Haut Niveau, Espoirs et Partenaires

Saison	Partenaires d'entrainement	Espoirs	Jeunes	Séniors	Elite	Total
2009		84	30	10	3	140
2010	3	60	27	10	7	107
2011	3	86	14	8	6	117
2012	2	102	27	8	4	143

Pour l'année 2012, l'Ile de France représente :

19 % des Sportifs de Haut niveau et plus inscrits sur les listes ministérielles 145/762

11 % dans la catégorie Elite, 4/36

12 % dans la catégorie Séniors, 8/65

24 % dans la catégorie Jeunes, 27/113

17 % en reconversion, 2/12

20 % dans la catégorie Espoirs, 102/503

7 % en partenaires d'entraînement, 2/29

La difficulté pour améliorer les résultats sportifs au plus haut niveau en Ile de France réside dans le fait qu'il est pratiquement impossible de réunir en un même lieu l'hébergement, la structure scolaire et l'équipement sportif nécessaires à l'accès vers le haut niveau sans avoir des temps de transport inacceptables, ce qui provoque une fuite de nos athlètes vers les autres régions mieux dotées.

II - 4 Les pratiques non compétitives

L'éveil aquatique destiné aux enfants en bas âge et jusqu'à 6 ans.

Le Comité Régional d'Île de France de natation rencontre une grande difficulté à recenser les clubs proposant une activité d'éveil aquatique à partir des outils informatiques ou par le biais des questionnaires. Si l'on prend comme information les licenciés de 0 à 6 ans, ceux-ci étaient 3255 en 2009 et sont 3284 en 2012. Cette activité est en concurrence avec les animations des gestionnaires de piscine ou d'autres associations municipales ou commerciales. La constitution d'un annuaire des clubs 0-6ans n'a pas abouti à ce jour.

En 2009-2010 : Trois clubs sur les dix qui ont répondu à l'opération "plouf dans l'eau", ont été récompensés.

En 2010-2011 : Le Comité Régional n'a eu aucun retour suite à l'appel à projet basé sur l'envoi d'un film montrant l'activité du tout-petit au sein du club.

L'Ecole de Natation Française (ENF).

L'ENF, est l'Ecole de Natation Française, que nous revendiquons comme la référence en matière d'apprentissage de la Natation auprès de tous les pratiquants et éducateurs.

La réforme de l'ENF en 2007 a permis de relancer les écoles de natation dans les clubs en leur proposant un outil pouvant intégrer leur projet pédagogique. C'est lors de la saison 2008-2009 que nombre de clubs se sont inscrits dans la démarche.

Evolution du nombre de clubs agréés ENF : 170 clubs ont reçu l'agrément depuis 2008

Pour l'année 2012, on recense :

- 2706 licenciés titulaires du sauv'nage
- 308 licenciés titulaires du pass'sport
- 303 licenciés titulaires du pass'compétition Natation synchronisée
- 102 licenciés titulaires du pass'compétition Natation Course

Pour la formation, la dynamique région-départements a bien fonctionné : 40 sessions de formation d'évaluateurs ENF tous niveaux confondus (ENF1, ENF2, ENF3) ont été organisées en 2012.

Nager Grandeur Nature

Cette activité se pratique en environnement naturel et découverte de l'eau en toute sécurité
25 000 pratiquants au niveau national exercent aujourd'hui cette activité d'été (de juin à septembre)
Depuis 1998, Nagez Grandeur Nature propose à un large public des activités de natation en milieu naturel : découverte, apprentissage, perfectionnement…

L'animation en milieu naturel NGN s'articule autour de quatre pôles : sportif, loisir, touristique et éducatif. Dans ce cadre, le plan d'eau (mer, lac, rivière…) n'est pas seulement aménagé comme un lieu d'apprentissage ou de compétition mais également comme un champ ludique d'aventure, de découverte et d'émotion.

Le concept :

- Un réseau national, 42 sites répertoriés à ce jour en France mais un seul en Ile de France (Jablines) malgré la présence de nombreuses bases de loisirs sur le territoire francilien.
- Des professionnels formés, des activités de qualité ouvertes à tous, du matériel adapté mis à disposition des pratiquants, le respect de l'environnement.

L'Ile de France éprouve des difficultés pour le développement de cette activité, en partie à cause d'une météo trop souvent défavorable et de l'incertitude liée à la qualité de l'eau.

Nagez Forme Santé

La natation au service de la Santé Publique !
Toutes les enquêtes françaises et étrangères ont une position consensuelle médicale sur le bénéfice de la natation. La FFN met en place « Nagez Forme Santé », activité d'initiation, de perfectionnement en vue du maintien et de l'optimisation d'un capital santé.
Cette activité s'adresse aux pratiquants de tous âges et permet de développer les capacités d'aérobie et de souplesse musculaire. Elle mobilise les articulations sans traumatisme.
La pratique de la natation et une utilisation des spécificités de l'eau : l'apesanteur, l'air ambiant humide et chaud, le déplacement en position horizontale apporte un meilleur confort de vie en luttant contre la perte ou la réduction d'autonomie et en favorisant le renforcement du lien social.

La FFN a officialisé le début de cette activité lors des Championnats de France 2012 de Dunkerque,
l' Ile de France à l'issue de cette promotion s'est d'ores et déjà engagée par l'organisation d' un colloque et a participé au "sentez-vous sport" organisé conjointement par le CROSIF et la DRJSCS.

II - 5 La formation

Le Comité Régional d'île de France de Natation a, en 2010, déclaré son Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation (ERFAN) à la DRTEFP, après la signature de la charte des ERFAN avec le Fédération Française de Natation.

Son nombre d'actions de formation et le nombre de personnes formées ne cessent d'augmenter. L'ERFAN qui était actrice de la mise en place de la formation au BEESAN, s'inscrit au travers de la réforme des diplômes dans la formation fédérale et construit des partenariats pour la formation aux diplômes d'Etat : BPJEPS AAN, DE, et DES.

Evolution du nombre de personnes formées

Saison	Total
2009	**474**
2010	**356**
2011	**616**
2012	**1003**

La fluctuation sur le nombre de personnes formées vient essentiellement de la formation des évaluateurs de l' Ecole de Natation Française ENF : engouement pour la formation au début de l'opération en 2008-2009 avec 450 évaluateurs formés la première année, puis 283 en 2010, 300 en 2011, et une recrudescence de

personnes formées (555) en 2012 liée à l'obligation pour les enfants nés en 2004 et après, d'avoir le pass'compétition pour évoluer en compétition.

En 2012

- 130 jours de formation à l'ERFAN soit une augmentation de 30% par rapport à l'année précédente
- 115 stagiaires en formation fédérale initiale ou continue
- 330 dossiers de demande d'équivalence avec les brevets fédéraux
- 40 sessions de formation d'évaluateurs ENF tous niveaux confondus (ENF1, ENF2, ENF3)
- 6 formations continues en Natation synchronisée
- 7 sessions de formation initiale ou continue en water polo

La formation initiale et continue avec le support de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation (ERFAN) et les formations fédérales répondent aux attentes et aux besoins de formation accessible à tous nos licenciés.

II – 6 Les finances

Des comptes de résultat établis au 31 décembre de chaque année, on peut extraire les montants significatifs résumés dans les tableaux ci-dessous :

Evolution des finances du Comité Régional au cours des années 2009-2010-2011, l'exercice 2012 n'est pas encore clos.

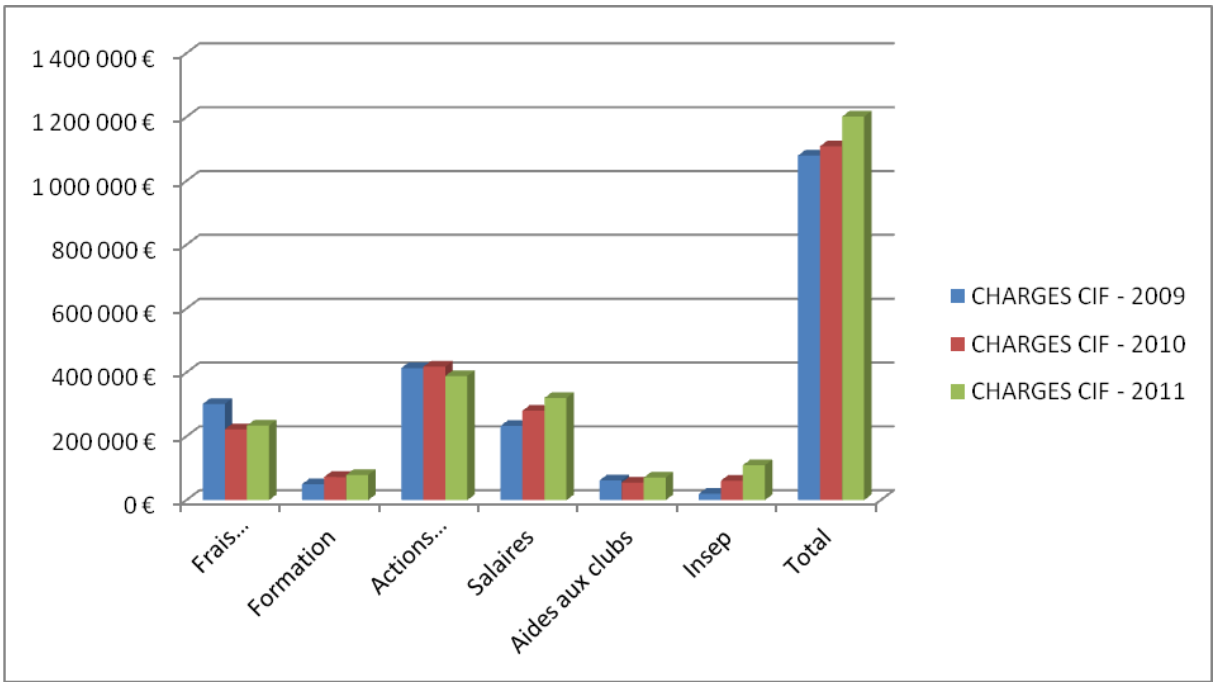

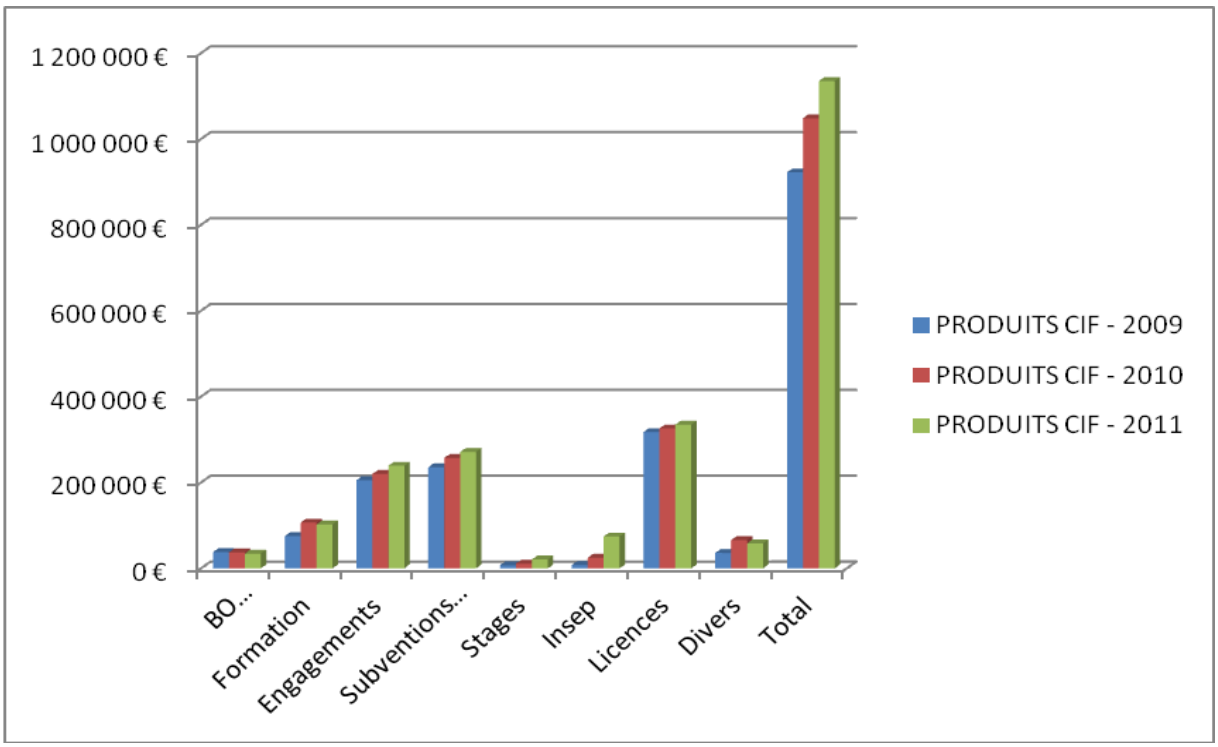

Les deux graphiques, ci-dessus, présentent les principaux postes des charges et produits du comité régional. Ils permettent de visualiser:

- pour le graphique concernant les charges: la part des actions sportives, de la structure associée de l'INSEP, mais aussi les salaires.
- Pour celui des produits, la part des licences, des subventions, des engagements

Nous pouvons remarquer que le volume des formations augmente en dépense, alors que les produits de celles-ci diminuent en 2011, sans doute du fait du changement de formation BEESAN en brevets fédéraux. Cette saison est une saison charnière pour la mise en place de ces formations fédérales.

II - 7 L' Equipement

L'Ile de France manque cruellement d'équipements de qualité, bassins olympiques de 50m homologués avec un bassin de récupération. Les piscines dont elle dispose sont souvent vieillissantes et pour une partie obsolètes. Le club est au centre des problématiques par un accès limité aux installations, une mosaïque d'interlocuteurs, considéré comme un consommateur de Mètres cubes d'eau, et une insuffisance d'infrastructures adaptées (Discipline plongeon).

Pour les piscines, tout dépend de comment on les aménage. Il faut absolument deux bassins pour que les clubs, les scolaires et les amateurs se partagent les infrastructures. De plus la Commission Fédérale d'Organisation exige un bassin de récupération pour toutes les compétitions de niveau régional et national.

Pour que 90 % des Franciliens puissent accéder à la natation, il fallait construire 199 bassins en 2007. Il y a un manque évident d'établissements couverts sur presque tout le territoire et ce, malgré "le plan piscines" du conseil régional d'Ile-de-France, voté en 2007 et dont le tableau, ci-dessous, retrace les projets subventionnés entre 2007 et 2011.

Plan piscines 2007-2011	Subventions versées	m² construits	m² préservés
2007	11 221 000 €	2653	4287
2008	12 067 000 €	4760	3172
2009	8 630 000 €	1880	1432
2010	10 725 000 €	3069	937
2011	6 088 000 €	1495	2148
Total	**48 731 000 €**	**13857**	**11976**

III - L'Olympiade 2013-2016 - Les objectifs généraux du Comité Régional Ile de France pour 2016

¤ **Un adhérent = Un licencié**

- Il faut démontrer au club l'intérêt de licencier chaque adhérent de son association
- Il faut que l'adhérent trouve un intérêt à être licencié (culture fédérale, accompagnement, services)
- La labellisation passe obligatoirement par l'obligation de licencier tous les adhérents

¤ **Favoriser et valoriser l'engagement bénévole** par des sollicitations et des actions de formation

¤ **S'approprier les différents lieux de pratiques** en changeant la relation club/gestionnaire et en travaillant en transversalité avec la Région et les Départements.

¤ **Coordonner le Plan de Développement régional 2013-2016** avec le plan fédéral et les plans départementaux. Renforcer nos partenariats avec le CROSIF et le CREPS de Chatenay pour la formation, ainsi qu'avec nos partenaires institutionnels Conseil Régional Iler de France et Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

¤ **Améliorer et augmenter la représentativité des sportifs** licenciés en Ile de France à l'échelle nationale et internationale

¤ **Améliorer la communication** en interne et en externe pour toutes nos actions

¤ **Améliorer le fonctionnement** de l'ensemble du Comité Régional

¤ **Augmenter l'offre d'accueil dans les clubs au public non compétitif**

Un slogan pour l'olympiade :

Former pour exceller,

placer la formation au centre du dispositif d'action du Comité Régional pour permettre à chaque licencié d'exceller dans son projet

Chaque personne entrant dans un club de natation doit trouver une motivation à progresser et développer son sens de l'intérêt du service fédéral. Ainsi le sportif, le dirigeant, le bénévole, le juge, l'enfant, l'adolescent, la personne porteuse d'un handicap ou souffrant d'une maladie chronique, le futur éducateur, l'entraîneur, chacun passera par des phases **d'acquisition**, **de construction** qui pourront l'amener vers **l'excellence.**

Le Plan de Développement 2013-2016 s'articulera donc :

***Autour de trois niveaux*: acquisition, construction, excellence,**

Selon cinq principes: accompagnement, délégation, mutualisation, complémentarité, responsabilisation,

En partenariat avec trois acteurs privilégiés: le club, le département, la région

III - 1 Trois niveaux : Acquisition, Construction, Excellence

Une articulation autour de 3 niveaux

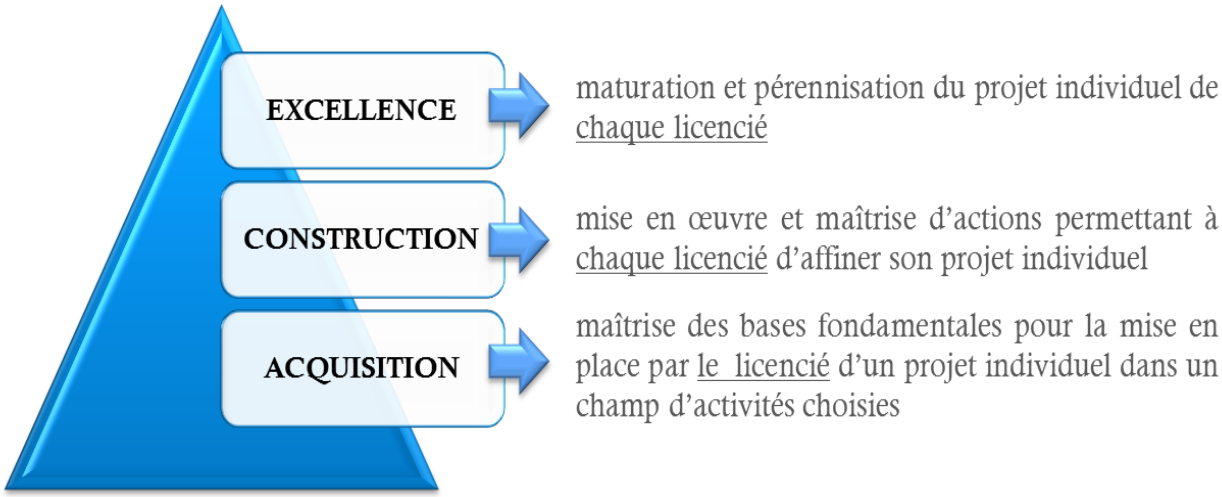

Ces trois mots ont été interprétés comme caractérisant trois niveaux d'activité, trois domaines, s'enchaînant dans une logique temporelle, mais agissant fortement les uns sur les autres dans une interdépendance permanente.

Exemple

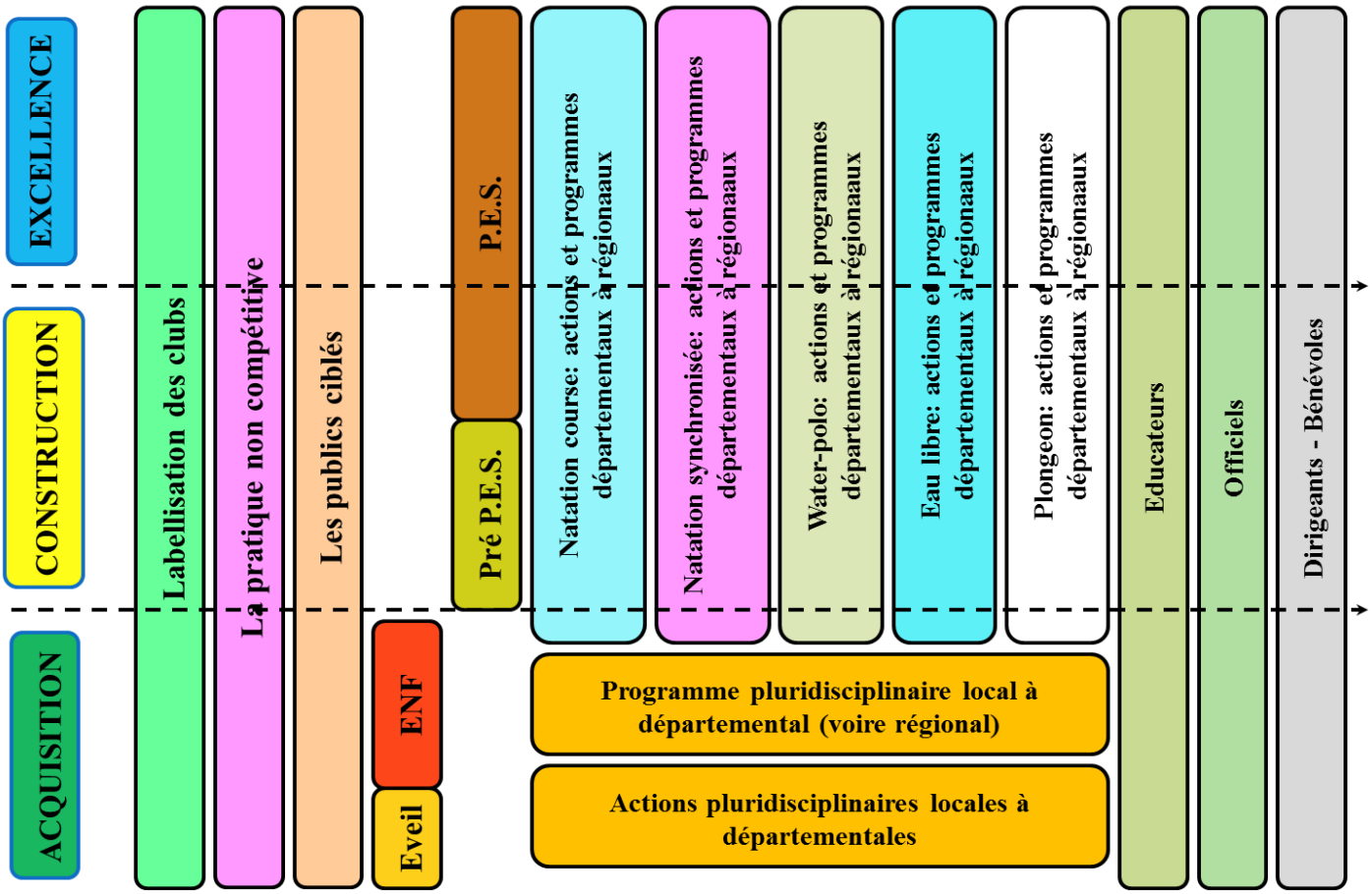

III - 2 - Cinq principes

Pour garantir la pertinence et la cohérence du futur Plan de Développement du Comité Régional , les cinq principes suivant seront incontournables :

- L'accompagnement
- La délégation
- La mutualisation
- La complémentarité
- La responsabilisation

III - 3 - Trois acteurs privilégiés : Le Club, le Comité Départemental, le Comité Régional

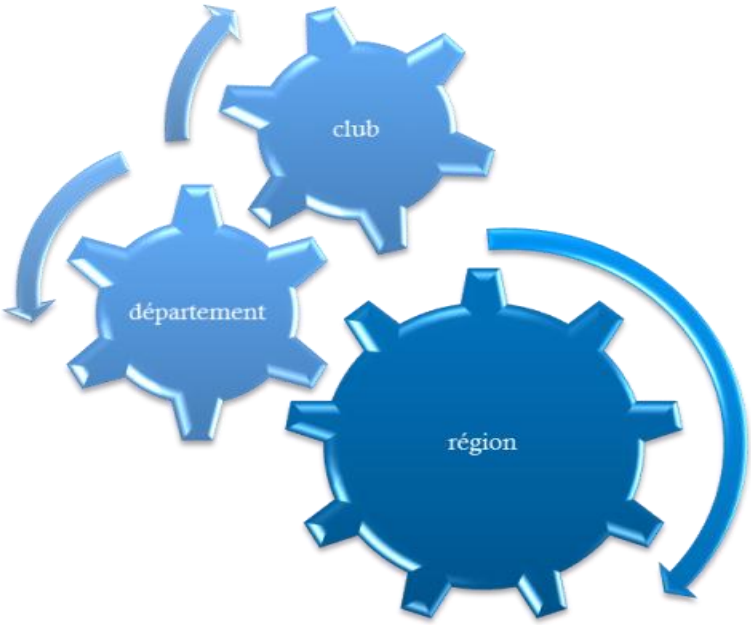

Exemple de cette dynamique dans la démarche de Labellisation :

- Le club licencie tous ses adhérents et se positionne sur un niveau de label
- Le département organise les formations d'évaluateurs ENF nécessaires suivant le label demandé
- Une compétition régionale sera organisée conjointement avec le club

IV – Plan d' Actions

IV – 1 ACTIONS SPORTIVES ET COMPETITIVES

1- Principes généraux adoptés pour les 5 disciplines sportives compétitives : Eau libre, natation course, natation synchronisée, plongeon et water polo

Améliorer et augmenter la représentativité des nageurs licenciés en Ile de France à l'échelle nationale et internationale

- Structurer l'articulation des lieux de préparation
- Utiliser les structures du PES comme carrefour et support des échanges
- Proposer un programme de compétitions prenant en compte le contexte régional
- Identifier des collectifs
- Etre acteur dans les premières étapes de la construction du nageur (pass'compétition)

Augmenter le nombre de licenciés FFN

- Créer une identité régionale : **1 adhérent = 1 licencié**
- A partir de la saison sportive 2014-2015, les nageurs pouvant bénéficier des actions du CIF devront appartenir à des clubs répondant au critère : 1 adhérent = 1 licencié sur la saison précédente.
- Augmenter le nombre de structures labellisées FFN : formateur, national, et international
- Accompagner les clubs dans la démarche de labellisation
- Reconnaître et valoriser l'existence des clubs labellisés

Favoriser l'engagement des bénévole et des officiels

- Reconnaître le bénévole dans son engagement : actions de promotion et de valorisation
- Aider les bénévoles à mieux appréhender le contexte du sport
- Devenir un centre de ressources régional

Améliorer l'efficacité de nos commissions

- Réorganiser la structure et le fonctionnement des commissions natation course et eau libre en une seule entité
- Gérer les manifestations compétitives avec un référent « organisations » et un référent « officiels » au sein d'une même commission
- Positionner et responsabiliser chaque membre sur une mission bien définie
- Créer du lien avec les autres commissions du comité régional, celles des comités départementaux, la gestion et les actions de service

S'approprier les différents lieux de pratiques

- Pérenniser les lieux de pratiques sur l'olympiade
- Stages
- Compétitions (actions et programmes sportifs) lieux de pratiques
- Accompagner les clubs dans les démarches auprès des gestionnaires de piscines
- Limiter la carence des installations
- Réfléchir à une stratégie pour la mise à disposition des équipements
- Déléguer à des clubs référents pour certains évènements régionaux et actions internationales

Mutualiser avec nos partenaires

- Améliorer, développer et pérenniser les relations avec nos partenaires actuels pour la pratique compétitive
- Identifier de nouveaux partenaires potentiels

2- Illustration des niveaux Acquisition, Construction, Excellence pour chaque discipline

*(Ci-après, vous trouverez successivement les illustrations des différents niveaux **Acquisition, Construction et Excellence**, détaillées par discipline)*

EAU LIBRE ET NATATION COURSE

ACQUISITION

Etre acteur dans les premières étapes de la construction du nageur (pass'compétition)

- Aider à la transformation des écoles de natation en accompagnant les éducateurs des clubs
- Dynamiser les équipes d'évaluateurs des CD

CONSTRUCTION

Identifier des collectifs

- Définir des objectifs
- Programmer des actions
- Définir les critères
- Définir les niveaux de délégation aux CD

Proposer un programme de compétitions prenant en compte le contexte régional

- Adapter le programme sportif fédéral à nos contraintes territoriales
- Valoriser la confrontation au travers d'un programme original spécifique à l'Ile de France

EXCELLENCE

Parcours de l'Excellence Sportive

- Structure associée CIF-FFN-INSEP : Maintenir la structure associée CIF-FFN-INSEP sur la durée de l'olympiade 2013-2016 en élevant le niveau des postulants en vue d'une éventuelle absorption par le Pôle France
- Recherche d'autres structures avec une gestion du Comité Régional ou accompagnement avec une autre gestion (clubs, départements, etc.)
- Favoriser les projets de mutualisation et/ou d'accompagnement de structures volontaires (rédaction de cahiers des charges)
- Favoriser les projets de mutualisation et/ou d'accompagnement de structures volontaires (rédaction de cahiers des charges) autour de la spécialité « endurance »
- Réfléchir à la mise en place d'un Pôle France « Jeune » pour l'olympiade 2017-2020
- Réfléchir à la mise en place d'un Pôle France « Jeune » ou « Espoir » pour l'olympiade 2017-2020
- Structure associée CIF-FFN-INSEP : Maintenir la structure associée CIF-FFN-INSEP sur la durée de l'olympiade 2013-2016 en élevant le niveau des postulants en vue d'une éventuelle absorption par le Pôle France
- Recherche d'autres structures avec une gestion du Comité Régional ou accompagnement avec une autre gestion (clubs, départements, etc.)

Hors Parcours de l'Excellence Sportive

- Structures départementales
    - Clubs en amont du PES
    - Autres (mutualisations, sociétés, regroupements ponctuels, etc.)

NATATION SYNCHRONISEE

ACQUISITION

Formation des jeunes nageuses

- Accompagner les clubs dans leurs projets : formation de la jeune nageuse synchronisée
- Augmenter la population des nageuses très jeunes validant l'ENF et cycle 1 de formation.
- Augmenter le nombre de nageuses âgées de 11 ans validant le socle 2 de formation.
- Proposer une compétition spécifique pour ce public : **Le Challenge Néphéliane**

CONSTRUCTION

Formation des cadres

- Augmenter le nombre d'entraîneurs de natation synchronisée dans la filière des brevets fédéraux et des diplômes d'Etat.
- Augmenter le nombre d'entraîneurs formés sur l'entraînement des jeunes nageuses.
- Produire des documents pédagogiques pratiques pour la formation des jeunes nageuses.
- Former de manière continue dans les domaines spécifiques de la natation synchronisée (portés, technique, chorégraphie, technique, préparation physique/assouplissement/danse)
- Former des officiels, réactualiser les connaissances et évaluer et réguler le jugement

EXCELLENCE

Favoriser l'accès au Haut Niveau

- Déterminer les critères d'appartenance au collectif régional d'accès au Haut Niveau
- Identifier et suivre les nageuses. Etre en relation avec leurs entraîneurs et leurs clubs.
- Favoriser la confrontation avec les meilleures régions françaises par la mise en place de sélections des meilleures nageuses du Comité (participation à des meetings privés ou compétitions régionales d'un niveau relevé) et préparer les nageuses IDF à la confrontation de compétition.
- Favoriser la confrontation avec le haut niveau international (participation et /ou stage dans un pays fort de la natation synchronisée).
- Créer et alimenter une base de données des sportifs de niveau national et/ou sur liste ministérielle pour optimiser les aides personnalisées aux nageuses.

PLONGEON

ACQUISITION

Programmes.

Les programmes de ce niveau ont pour objectif de faciliter l'entrée des jeunes plongeurs dans le circuit des compétitions avec :

- La mise en place des Pass'compétitions.
- La poursuite des épreuves régionales promotionnelles (Trophée du COMITÉ RÉGIONAL, Médaille du COMITÉ RÉGIONAL, Acrobat'Tour).

Formations.

Trois objectifs principaux :

- Préparation aux formations des ENF 3, en relation avec l'ERFAN.
- Survivance du plongeon dans les Brevets Professionnels.
- Encouragement pour la formation du "Jeune officiel", qui produit à ce jour des résultats insuffisants.

Actions.

- Recensement des piscines équipées, ou équipables.
- Poursuite de l'action "Aide au Développement des clubs".
- Sollicitation des MNS.
- Suggérer des équipements de plongeon dans les projets de piscines.
- Projet d'Aubervilliers (participation du COMITÉ RÉGIONAL).

CONSTRUCTION

Programmes.

Les programmes des Championnats Régionaux doivent à la fois être adaptés aux programmes fédéraux, et constituer une préparation pour les épreuves nationales. Les ajustements règlementaires doivent continuer à être faits tous les ans, en tant que de besoin. Pour servir ces objectifs, il convient sans doute de :

- Poursuivre la conduite des "Epreuves Préparatoires aux échéances nationales".
- Veiller à l'adaptation du programme des épreuves régionales.
- Promouvoir la pratique du haut-vol dans les épreuves estivales.

Formations.

L'objectif souhaitable, mais dont la réalisation relève aussi du hasard, serait de voir le nombre des entraîneurs augmenter. L'émergence des vocations s'avère rare, et quand elle a lieu, elle est souvent éphémère.

Concernant les juges et officiels de table, leur nombre peut utilement grandir, et leur formation doit se poursuivre dans la connaissance des règlementations de la FINA.

Actions.

- Organisation de stages régionaux d'entraînement pendant les congés scolaires.
- Participation à des meetings internationaux adaptés (type Luxembourg).
- Journées de regroupement des juges pour étude des règlements.
- Formation d'entraîneurs sur site.
- Obtention d'un poste de CTSR spécialisé en plongeon.

EXCELLENCE

Les pratiques et performances de haut niveau du plongeon en Ile de France sont, quasi exclusivement, imputables aux athlètes franciliens du Pôle National de l'INSEP.
Les objectifs raisonnables du domaine de "l'excellence" peuvent ainsi être formulés : Détecter des plongeurs recrutables par le Pôle de l'INSEP, et augmenter le nombre des plongeurs inscrits dans les collectifs fédéraux, ou sur les listes ministérielles.

Programmes.

- Toute compétition favorisant la confrontation avec le meilleur niveau.
- Regroupements ponctuels de plongeurs à l'INSEP.
- Entraînements réguliers hebdomadaires à l'INSEP.
- Participation aux épreuves nationales.

Formations.

- Echanges et partages d'informations avec les entraîneurs de l'INSEP.
- Formation d'entraîneurs sur site de stages ou de compétitions.
- Formation permanente des juges LEN et FINA (certifications).

Actions.

- Conventionner annuellement avec l'INSEP, pour les entraînements hebdomadaires.
- S'associer aux CD pour la mise en place de stages d'entraînement.
- Aider les clubs à progressivement créer un environnement de haut niveau (aide au développement des clubs).
- Aider les clubs pour l'obtention des labels.

WATER-POLO

ACQUISITION

Acquisition qui peut se traduire par la découverte de l' Activité

- A la suite du Sauv'nage et du Pass'sport de l'eau obtenus en Ecole de Natation, les jeunes Poloïstes nés en 2004 et après devront acquérir le Pass'compétition pour pouvoir participer à des tournois.
- Organisation de Championnats Jeunes Honneur,
- Organisation de tournois pour les catégories U10, U12, U14 (U = catégorie d'âge)
- Organisation des championnats Interdépartementaux

CONSTRUCTION

Construction du jeune poloïste par le développement

- Organisation de Championnats Jeunes Excellence
- Actions sportives pour les U 14 et U 12
- Inciter et aider les clubs à répondre au cahier des charges en vue de l'obtention du Label des clubs formateurs

EXCELLENCE

Aboutissement d'un projet sportif

- Participation aux Championnats Jeunes Excellence et Seniors
- Actions sportives pour les U16
- Nationale 3 et 1ère et 2ème division régionale
- Challenge D Carlo (Elite et N1)
- Challenge J CHASTAGNER (N2)
-

Pré PES et PES (Parcours d'Excellence Sportive)

- Maintenir pour les collectifs régionaux le tryptique des sélections, regroupements - stages à l'étranger - compétitions.
- Élargir le potentiel jeune talent en encourageant les initiatives locales de classes à horaires aménagés.

PES

- Rayonnement francilien pour le pôle espoirs du TSN 95.
- Flux de l'élite régionale vers les pôles France (INSEP et CREPS Nancy)
  Inciter les meilleurs espoirs à rester en Île-de-France.

3 - Les maîtres

Les Compétiteurs en catégories Maîtres :

- sont majoritairement d'anciens compétiteurs du niveau départemental à international,
- sont souvent de catégories socioprofessionnelles élevées (cadres, chefs d'entreprises...),
- ont un niveau formation universitaire élevé (supérieur à Bac + 3),
- sont à la recherche de la performance (individuelle, collective) ,
- sont surtout représentés dans les activités de natation course et eau libre mais aussi en plongeon
- sont à la recherche de nouvelles activités (natation synchronisée, voire water-polo)
- sont de plus en plus nombreux à être licenciés,
- sont de plus en plus nombreux à être inscrits aux compétitions nationales et internationales,
- ont des résultats significatifs.

Objectifs :

- Cohésion ;
- Inter génération
- Augmenter le nombre de pratiquants
- Fidéliser les pratiquants

Actions Compétiteurs

- Développer les compétitions maitres dans les départements (Natation course - Championnat départemental) ;
- Développer les compétions maitres en Ile de France (Meeting de relais, Championnat de natation synchronisée régional sur une journée, Meeting régional de water-polo avec des équipes maitres hommes et femmes, Championnat de plongeon ;

Développement administratif par des mesures incitatives et l'évaluation des mesures

Objectifs :

- Amener les clubs à adhérer aux principes du développement des maitres ;
- Connaître la population des maitres ;
- Recenser l'activité maitres dans les clubs ;
- Suivre l'évolution des activités et des résultats des maitres

Actions :

- Établir un classement régional des clubs maitres ;
- Intégrer la dimension maitres dans la labellisation des clubs;
- Rapprocher la région des départements et des clubs : représentation des départements dans la commission, soutenir l'action des départements et des clubs...
- Établir un audit des maitres ;
- Créer des outils d'évaluation ;
- Disposer d'un accès aux données disponibles ;

IV – 2 Plan d' Actions pour les pratiques non compétitives (NFS, Savoir Nager, Eveil et Apprentissage, NGN)

NFS - NAGEZ FORME SANTE

La « natation », activité non traumatisante pour les articulations et le rachis, est parmi celles qui demandent une dépense énergétique la plus importante 540 Kcal/h (thermogénèse inclue), contre 220 Kcal/h pour la marche et 390 Kcal/h pour le vélo.

- Encourager les clubs à demander le label NFS par la promotion du concept Nagez Forme Santé qui s'adresse :
  - • Aux personnes de tout âge qui désirent maintenir, développer, optimiser leur capital santé par la pratique régulière d'une activité de natation adaptée, et qui recherchent un bien être et à prendre soin de leur santé.
  - •Aux personnes qui recherchent à réduire les effets de la sédentarité, de l'obésité, du vieillissement ou d'une traumatologie.
  - •Aux personnes atteintes d'une maladie chronique dépistée à un stade précoce, pour réduire les phénomènes liés à leur état, et qui souhaitent, par l'activité physique, faire reculer les effets handicapants de leur maladie ou les faire disparaitre.
  - •Aux personnes, atteintes de pathologies installées, adressées par un réseau de santé afin de limiter l'évolution des complications engendrées par leur maladie. Ces populations font l'objet d'une incitation à la pratique de la natation pour mieux vivre leur handicap, ou réduire les conséquences de leur maladie.

- La natation est un sport vivement recommandé pour les personnes atteintes d'asthme, car l'activité se pratique en milieu chaud et humide, favorable pour les bronches.

- Diversifier les activités des non compétiteurs : apprentissage, approche de l'eau, sauv'nage.

- Construire par la formation un réseau d'initiateurs et d'éducateurs Aquasanté pour encadrer l'activité.

EVEIL ET APPRENTISSAGE

Activité Eveil Aquatique - 0 à 6ans

- - Elle offre un moment relationnel privilégié, une intensité exceptionnelle de la communication infra verbale et verbale entre les participants
- - Elle est un temps à part, entièrement consacré à l'enfant sans interférences de la vie quotidienne, du travail des parents, des obligations sociales ou autres
- - Elle s'inscrit durablement dans le temps, sous forme d'une séance hebdomadaire minimum
- - Elle offre un espace, un temps d'explorations et d'expériences personnelles variées s'appuyant sur un accompagnement et une démarche active
- - Elle est un moment ludique qui permet : une activité poly-sensorielle, une structuration psychomotrice, un développement psychique, affectif et social. Ce moment ludique rime avec le respect des rythmes d'évolution de chacun, enclenchant le processus d'acquisition d'une autonomie aquatique

La formation doit permettre aux animateurs :

- • De construire et développer un projet pédagogique
- • De faire le point sur la problématique de la relation à l'eau
- • De se situer dans l'activité vis-à-vis des parents et des enfants
- • De déterminer leur rôle dans l'équipe
- • De prendre conscience de la complexité relationnelle et des difficultés liées à l'animation de groupe

Elle repose sur des connaissances :

- • Du milieu aquatique et de ses incidences au niveau biologique, physiologique, physique, affectif et symbolique
- • Du développement de l'enfant (de la grossesse à 6 ans)
- • De la dynamique de la famille
- • D'une pédagogie adaptée à la famille et à l'enfant
- • D'une approche motrice spécifique au milieu aquatique
- • Du travail en équipe
- • De la relation et de la communication interpersonnelle

ENF - Ecole de Natation Française

La Fédération Française de Natation s'est s'engagée à développer l'Ecole de Natation Française dans le cadre d'une démarche partagée au sein du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (dix-huit fédérations) et à organiser au sein de ses écoles le concept de l'ENF qui s'articule autour des trois étapes chronologiques et incontournables de la formation du nageur.

Un concept de formation du nageur

Ce programme est le socle commun d'apprentissage et de découverte de l'ensemble des disciplines de la fédération.
L'enfant qui entre dans nos structures doit pouvoir s'épanouir au travers de la richesse de nos activités. À un âge où la curiosité est exacerbée et où le besoin d'explorer s'impose comme moyen essentiel d'éducation, donnons à ces enfants les moyens de satisfaire ses aspirations au sein de nos clubs.

Le concept de formation de l'ENF s'appuie sur la transversalité des pratiques, chaque discipline de la « Natation » apporte un des éléments essentiels à la construction du nageur. Le plus important, c'est de mettre l'enfant en situation de transformer sa pratique. Ainsi, une formation bien conduite suppose que l'on ne brûle pas les étapes ; faisons en sorte que l'enfant soit dans une dynamique de réussite.

Cela impose donc que chaque éducateur forme l'enfant pour qu'il soit en capacité de réussir tous les tests. Nous devons provoquer du « désir », de « l'envie » chez l'enfant. Il ne peut y avoir de construction d'un projet personnel ambitieux sans désir fort.

Présenter un enfant à un test sans préparation ou sans avoir vérifié qu'il est capable de le réussir, c'est ignorer les préjudices que cela engendre auprès de ce jeune.

L'ENF n'est pas une règle mais un concept novateur de formation, ce n'est ni une compétition, ni un élément de statistique, mais bien le franchissement d'étapes qui valident des compétences développées par l'enfant.

Les trois étapes de l'Ecole de Natation Française

- La première étape, le « Sauv'nage », permet d'évaluer l'acquisition de compétences minimales pour assurer sa propre sécurité dans l'eau. C'est un savoir nager sécuritaire pour tous.

- La deuxième étape, le « Pass'sports de l'eau », valide la capitalisation d'habiletés motrices à l'origine d'une construction plus élaborée du nageur. Elle s'appuie sur la découverte de cinq disciplines sportives de la « Natation » et de l'environnement aquatique.

- La troisième étape, le « Pass'compétition », propre à chaque fédération, a pour but de s'assurer d'un niveau de pratique minimum pour s'orienter vers la compétition dans la discipline de son choix, au sein de la fédération qui l'organise.

Le cahier des charges : fourni aux « clubs agréés ENF», donne les éléments utiles pour garantir le bon déroulement de leurs actions, dans un cadre identique et conforme à l'esprit du concept. Il s'agit, entre autres, de garantir pour chaque titulaire d'un test de l'ENF d'une égalité de traitement et de jugement lors du passage des tests quelle que soit son appartenance fédérale.

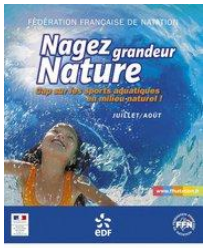

NGN - NAGER GRANDEUR NATURE

L'opération *Nagez Grandeur Nature* répond à plusieurs finalités de la Fédération Française de Natation :

- Développer les pratiques de la natation en milieu naturel sur l'ensemble du territoire, pour tout le monde ;
- Développer la natation en zone rurale,
- Animer les plages et les plans d'eau pendant l'été ;
- Favoriser un aménagement harmonieux du territoire et valoriser le dynamisme local ;
- Sensibiliser les pratiquants à l'environnement ;
- Participer activement à la prévention des noyades.

Des activités de qualité adaptées et diversifiées

Sport plaisir ou sport santé, les activités ***Nagez*** Grandeur ***Nature*** répondent aux besoins et attentes de chacun. Chaque site ***Nagez Grandeur Nature*** met en place des activités adaptées à la demande locale et aux spécificités du site. Sur le plan national, les animations proposées sont diversifiées et peuvent se regrouper autour de 5 types d'activités :

- La découverte de l'eau et des premiers apprentissages.
- Le perfectionnement.
- La forme, la remise en forme et l'entretien.
- Le passage de tests de natation qui ouvrent et facilitent l'accès vers les sports nautiques.
- Les animations et les jeux aquatiques (traversée à la nage, découverte d'un site à la nage, découverte de la faune et de la flore, beach-polo, plongeon…).

Une réponse pour l'aménagement du territoire et le développement local

Dans de nombreuses zones rurales et littorales, l'opération ***Nagez Grandeur Nature*** permet de pallier le manque de piscines, ou leur sous-capacité d'accueil durant la période estivale, en développant des activités aquatiques sur des sites en milieu naturel. En ce sens, ***Nagez Grandeur Nature*** constitue un outil efficace, au service des collectivités territoriales et locales, pour l'aménagement et le développement de leurs territoires.

Le concept Nagez Grandeur Nature

Nagez Grandeur Nature s'organise autour de 4 pôles de pratique : Education, Sport, Loisirs et Tourisme. De multiples combinaisons de pratiques sont possibles en fonctions des attentes et du niveau des pratiquants, de l'environnement et des conditions de pratique. ***Nagez Grandeur Nature***, c'est :

- Un réseau national.
- Des sites au cœur des plages.
- Des professionnels formés spécifiquement au milieu naturel, par la Fédération.
- Des pratiques et animations de qualité diversifiées et ouverte à tous.
- Du matériel adapté mis à disposition des pratiquants.
- Le respect de l'environnement.

Objectif

Augmenter le nombre de lieux de pratique sur d'autres bases régionales que celle de Jablines.

SAVOIR NAGER

Concept de l'opération « SAVOIR- NAGER » :

Au-delà de la prévention active des noyades, « Savoir-Nager » est un véritable enjeu de société. Cela induit un accès à la culture de l'eau et à toutes les activités aquatiques existantes disponibles pour les enfants, Natation, bien sûr, mais aussi nautiques (voile, plongée, canoë, jeux d'eau, etc…).

Ainsi, l'enseignement de la natation est devenu un impératif de sécurité individuelle et collective, notamment au regard du fort développement des activités physiques de pleine nature (36 millions de français pratiquent une activité de pleine nature (SPORTLAB, 2001)) et un taux de pratique estivale élevé avec plus de 36 % des français qui déclarent pratiquer une activité aquatique pendant l'été (AFIT, 1999).
Pour donner encore plus d'ampleur au dispositif, l'opération « Savoir-Nager » est ouverte aux associations des Fédérations membres du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA) qui adhèrent à l'Ecole de Natation Française.

L'enjeu de cette opération est d'offrir aux enfants le bagage essentiel qui leurs permette d'assurer leur propre sécurité en milieu aquatique et de pratiquer les activités aquatiques en toute sécurité, identifié par le test du « Sauv'nage » de l'Ecole de Natation Française.

Cette action s'appuie sur l'ensemble des réseaux de ces Fédérations et sur les Collectivités qui souhaitent s'associer à ce dispositif.

Synthèse de l'opération « SAVOIR- NAGER » :

L'association ou la Collectivité doit être en capacité de proposer un programme d'apprentissage de la natation pendant les vacances d'été :

- Un stage d'apprentissage de la natation de minimum 15 séances d'une heure ; à raison d'une séance par jour sur, au moins, 5 jours par semaine.
- Le groupe doit être constitué de 8 enfants minimum à 12 enfants maximum ne sachant pas nager.
- Les enfants doivent être âgés de 7 à 12 ans.
- Les cours sont gratuits pour les enfants, hors coût de licence/assurance fixé à 15 euros (somme identique sur l'ensemble du territoire).

Le cahier des charges exige que cette opération se déroule uniquement l'été en juillet et en août

Le Comité Régional s'engage à accompagner les clubs qui rentrent dans la démarche et sollicite la FFN pour étendre le projet aux autres vacances scolaires (réunion du 11/10/12 « éveil apprentissage »)

IV – 3 Les Actions de formation

La formation est une solution au développement d'actions qu'elles soient sportives, non sportives, d'encadrement, de dirigeants, de compétitions et technico pédagogiques.

La Commission de Formation des Cadres mettra en oeuvre les besoins exprimés par les autres commissions dans le cadre du Plan de Développement.

Elle s'appuie sur l'ERFAN (Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation), outil du Comité pour mettre en application les formations

Elle assure, **en priorité**, ses missions à destination des licenciés FFN :

- **Pratiquants**
- **Éducateurs-entraîneurs**
- **Officiels**
- **Dirigeants**
- **Bénévoles**
- **Salariés**

Elle assure ses missions auprès des Fédérations ou organismes du CIAA.

Former sur 3 niveaux : Acquisition, Construction, Excellence

Le principe d'acquisition, construction, et excellence peut-être illustré par le tableau suivant :

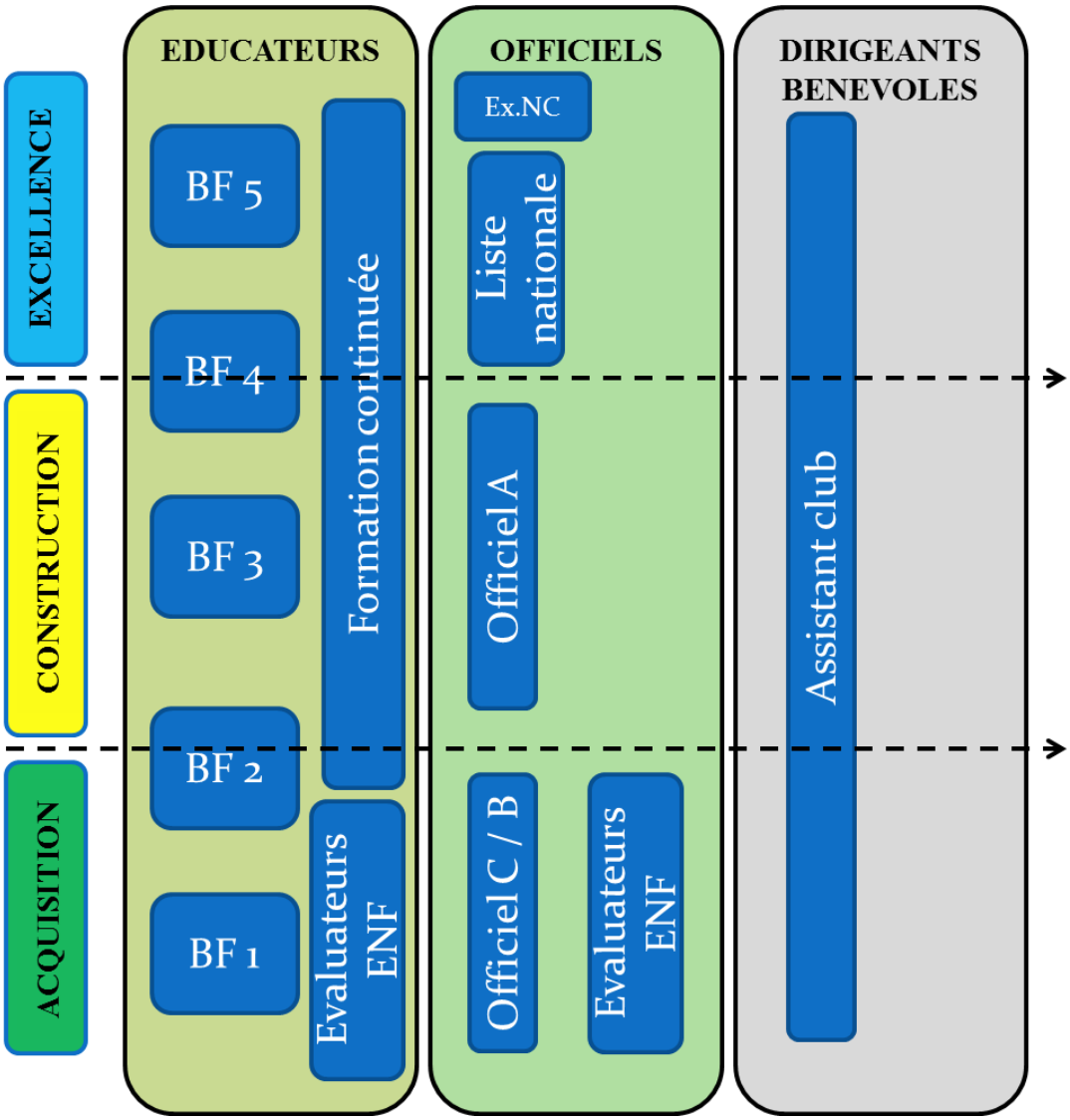

	Formation du pratiquant		Formation de l'éducateur-entraîneur		Formation de l'officiel		Formation du bénévole-dirigeant
A	Adaptation au milieu aquatique	**A**	Formation 0/6 ans, Pré requis BF2	**A**	ENF1 ENF2 Officiel 1er niveau	**A**	Assistant club formation bénévole
	Sauv'nage		Formation BF1				
	Pass'sport de l'eau		Formation BF2				
	Loisir, bien-être, prévention, …		Formation NFS, Pré-réquis BF2				
C	Pass'compétition	**C**	Formation BF3	**C**	ENF3	**C**	formation dirigeant
	1ères compétitions		Formation BF3		officiels niveaux intermédiares		
	Vers le niveau national de catégories d'âge		Formation BF4		officiels A		
E	niveau national TC, international	**E**	Formation BF5	**E**	Formation des officiels FFN en immersion	**E**	expert
	Expert		Formation continue		Expert FINA		
			expert				

A = Acquisition, C = Construction, E = Excellence

Former selon cinq principes :

La responsabilisation

Chaque acteur de la mise en place d'une formation sera responsable de la qualité de la formation, du respect des cahiers des charges
L'ERFAN donnera un agrément à tous ceux qui interviennent : formateurs, tuteurs, certificateurs

La délégation

L'ERFAN pourra donner une délégation totale ou partielle des formations dont elle est responsable

La mutualisation

L'ERFAN tentera aux travers de coordinations de faire en sorte que chaque formation réalisée permette à d'autres acteurs de s'inspirer de l'expérience acquise
L'ERFAN tentera de créer des outils (archives site, …) où chacun pourra puiser afin de réaliser au mieux les formations
L'ERFAN doit constituer des équipes de formateurs pouvant intervenir sur les formations

La complémentarité

Entre les CD, proposer des formations continues harmonisées sur la région
Être conventionné avec les partenaires tels que :

- Le CREPS d'Île de France,
- D'autres ERFAN
- Des organismes de formation
- Les UFRSTAPS
- La FFN,

L'accompagnement

- L'ERFAN tentera d'accompagner tous les acteurs mettant en place une formation
- L'ERFAN accompagnera les formateurs débutants vers une autonomie d'exercice

Former avec 3 acteurs privilégiés

- **Le Comité Régional** : L'ERFAN tentera d'accompagner tous les acteurs mettant en place une formation

- **Le Comité départemental** : en profiter pour externaliser ou délocaliser des formations régionales.
  Les formations à l'initiative des départements peuvent être une ressource pour la Région

- **Le club** structure d'accueil des personnes formées : les clubs labellisés, les clubs formateurs du conseil régional.
- Le club labellisé est un acteur privilégié aussi le Comité Régional mettra en place une série d'actions financières tournées vers les clubs labellisés, mesures qui pourraient se décliner au niveau des départements : les actions de formation qui relèvent du cahier des charges des clubs labellisés seront proposées à tarifs réduits.

Pour 2016…

- Doubler l'offre de formation, donc disposer de 2 ou 3 salles de formation, en s'appuyant sur l'aide de personnel supplémentaire au siège de l'ERFAN

- S'appuyer sur un correspondant formation dans chaque CD

- Nommer un « Directeur de l'ERFAN » après en avoir défini les missions

IV - 4 Les Budgets

Deux documents détaillés présentent l'impact budgétaire des actions envisagées :

- Le document : **Fiches 'ACTIONS'**
- Le document : **Fiches 'FORMATION'**

Ces deux documents séparés font partie de l'ensemble des documents de présentation du Plan de Développement 2013-2016 du Comité Ile de France de natation, à destination du Conseil Régional d'Ile de France.

ANNEXE - 1 -

Etat des lieux en 2011 - Préconisations

1 - L'observation en interne

1.1 Les points forts et points faibles de l'organisation et fonctionnement du COMITÉ RÉGIONAL :.

- ***Le Comité directeur***
  - Du point de vue de certains départements : Les comptes rendus doivent être transparents et retracer l'ensemble de la réunion et des décisions votées, pour que les acteurs externes aux groupes puissent en prendre connaissance.
  - Il est soulevé que des efforts sont faits par le nouveau bureau pour impliquer chaque membre du Comité directeur à la vie de la natation francilienne. Il faut continuer dans ce sens, pour encourager les bénévoles à s'investir et qu'ils se sentent nécessaires à l'évolution de l'organisation.

- ***Le bureau***
  - En cas d'urgence, les trois membres du bureau se réunissent en semaine pour traiter des dossiers importants.
  - Il est nécessaire pour les personnes en interne, que les décisions arrêtées, dites à l'oral, soient écrites.
  - Selon une majorité des acteurs en interne : il est nécessaire pour l'ensemble de ces réunions, de faire des comptes rendus pour que chaque membre du bureau, bureau élargi, Comité directeur mais aussi les acteurs externes puissent prendre connaissance des idées avancées et des décisions arrêtées.

- ***Les commissions***
  - Pour les acteurs en interne, il n'existe pas assez de liens entre les différentes commissions. Chacun crée son programme et effectue ses actions de manière autonome mais sans réellement connaître ce qui est fait par les autres commissions. Il y a un besoin de transversalité entre les différentes commissions.
  - Les rapports ne sont pas assez importants entre les commissions régionales mais aussi avec les commissions départementales. Un lien devrait être entretenu entre les commissions régionales de chaque discipline et les huit organisations départementales.

- ***L'organisation administrative***
  - Il est important pour les salariés de faire partie de l'organisation et de connaître la politique générale du COMITÉ RÉGIONAL. Ils sont les interlocuteurs directs entre le Comité Régional Ile de France, les Comités départementaux et les clubs de la région. Ils sont chargés de la bonne organisation du COMITÉ RÉGIONAL, la connaissance de l'ensemble des acteurs est importante.

- Il n'existe pas de fiche de poste pour chacun permettant de définir leur tâche respective. Il est certes difficile de définir des fiches de poste exhaustives, celles-ci devraient retracer les tâches de chacun tout en laissant une marge de manœuvre possible.

- ***Les cadres techniques régionaux***
  - Les cadres techniques régionaux apportent aux élus de l'organisation des connaissances techniques nécessaires au développement des activités de la natation. Les élus sont reconnaissants de leurs apports et voient les CTR comme un maillon indispensable du Comité Régional.
  - Certains membres du Comité Régional aimeraient avoir connaissance des missions des CTR pour connaître leur champ d'action et savoir sur quel chantier ils travaillent = Besoin de connaissance des missions
  - Dans le même temps, les CTR apprécieraient de connaître les souhaits et attentes de développement des élus pour l'ensemble des disciplines et des activités. Cela leur permettrait d'ajuster leur proposition et les axes de travail.

- ***Les rapports avec les Comités départementaux***
  - Du point de vue du Comité Ile de France : Les échanges se font surtout au niveau politique (entre élus). La volonté est de renforcer les rencontres sur le plan sportif, par exemple que chaque département soit représenté dans chaque commission sportive.
  - Du point de vue des départements : Depuis trois ans, le bureau essaie de renforcer les rencontres et les moments d'échanges avec les présidents et les ATD (assistant technique départemental) des huit départements. Ces temps d'échanges permettent d'impliquer les acteurs dans le développement de la natation en Ile de France, il est important de continuer dans cette voie.
  - Selon un petit nombre de départements : Les échanges ne sont pas encore assez développés pour permettre une harmonisation des programmes d'actions aux différents échelons.

- ***Les locaux***
  - Une partie des acteurs en interne pense que les locaux sont trop exigus, pour une organisation optimale de l'association. Certains soulèvent des besoins particuliers : un bureau pour les présidents des commissions, une nouvelle organisation des bureaux pour la gestion administrative, un nouvel espace d'archivages, une salle ou un endroit qui permettrait des échanges « informels » (exemple de la pause café, pause déjeuner)
  - Pour la formation : Il semble aujourd'hui qu'il manque une salle appropriée pour accueillir l'ensemble des stagiaires, pour répondre aux demandes sur le territoire. Il faut donc réfléchir à de nouveaux moyens.
  - Dans ce cadre, on peut voir que certains clubs et départements sont prêts à mettre à disposition des locaux pour la formation. Il semble indispensable d'ouvrir des partenariats à différentes échelles (départementale et club) pour bénéficier de locaux plus grands.

1.2 Les fonctions du Comité Ile de France de Natation : L'orientation des commissions.

Les objectifs du Plan de Développement 2009/2012

- Pour les élus, un versant n'est pas encore assez développé sur la région : le développement du sport santé. Volontairement mis à l'écart par les bénévoles de l'organisation par manque de moyens humains et financiers, il est important de le réintégrer dans les prérogatives régionales.

- ***Les orientations prises dans les différentes pratiques***
  - De manière générale les acteurs rencontrés soutiennent qu'il faut faire attention d'accorder la même importance à toutes les disciplines. Il ne faut pas que certaines se sentent mises à l'écart. Chaque discipline doit être mise en avant et développée en Ile de France.
  - Aujourd'hui, il y a un besoin général (bénévoles, salariés, cadres techniques régionaux, départements, clubs) de connaître la politique de l'organisation.

- ***La formation***
  - Beaucoup d'acteurs en interne soulèvent une absence dans la formation pour le territoire francilien : le manque de formation proposée aux dirigeants bénévoles. En effet alors que le monde associatif français est en pleine professionnalisation, il est nécessaire que nos bénévoles soient en mesure de répondre aux exigences de la gestion d'un club, d'un département ou d'une région.

- ***Les supports de la communication***
  - Le bulletin officiel : La question de la légitimité de la version papier se pose. Certains pensent qu'aujourd'hui, une version électronique suffit. Alors que dans certains clubs, il semble un outil indispensable, certains se posent la question de la légitimité de ce bulletin. Ils espèrent trouver un bulletin redynamisé où les informations mises sont indispensables.
  - Site Internet : Un point similaire ressort des différentes rencontres : l'envie d'une présentation par onglet comme sur le site de la FFN qui permettrait de trouver plus facilement les informations recherchées.
  - Pour certains il faut diversifier les plaquettes, c'est un moyen de communication qui peut être mis à la portée de tous et qui permettrait de mieux faire connaître le Comité Ile de France de natation et ses activités.

- ***La commission informatique et communication :***
  - Certains acteurs internes soulèvent que l'informatique est un outil qui n'est pas facile à aborder pour tout le monde. Il est donc nécessaire de bien expliquer les raisons des réponses apportées par la commission.
  - La partie communication n'est pas abordée dans cette commission par manque de temps et de connaissances des membres. Il serait bon de la développer ou de prévoir un autre moyen pour qu'elle puisse prendre de l'ampleur dans l'organisation.

- ***L'organisation des compétitions***
  - Il ressort des différents entretiens qu'une seule personne ne peut s'occuper de la mise en place de l'ensemble des compétitions, il semble nécessaire de devoir trouver de nouveaux membres pour faire vivre cette commission.

- Certaines personnes s'interrogent sur la démarche à entreprendre pour bénéficier des bassins lors des compétitions régionales. Des départements ont trouvé des solutions à leur échelle, ils peuvent être source de solution pour le Comité Ile de France de Natation.
- Les membres de la commission natation course aimeraient qu'une relation, entre leur commission et la commission organisation des compétitions, soit entretenue de manière régulière.
- Un certain nombre d'acteurs extérieurs au Comité Ile de France de Natation soulèvent le fait que, souvent l'organisation des compétitions en natation course ne donnent pas les meilleures conditions de réussite aux nageurs.

- Remarque générale :

Une question subsiste pour l'ensemble des acteurs : La commission organisation des compétitions doit-elle rester spécifique à la natation course ou s'étendre à toutes les disciplines ?

2. L'observation en externe

Identifier les attentes des Comités départementaux vis-à-vis du Comité Régional

2.1 Missions du COMITÉ RÉGIONAL

Les Comités sont satisfaits des organisations du COMITÉ RÉGIONAL mais pensent qu'il pourrait y avoir des améliorations.

- ***La répartition des rôles***
  - Il faut déterminer quelles missions reviennent au COMITÉ RÉGIONAL et quelles missions sont à organiser par les départements.
  - Une des nécessités pour le Comité Ile de France de natation est de déterminer sa politique sportive. Celle-ci doit se décliner en plusieurs objectifs (politiques, stratégiques, tactiques, opérationnels). Elle permettra une meilleure lisibilité des objectifs à atteindre par les Comités départementaux.
  - Aujourd'hui, les acteurs départementaux ne sont pas en mesure de définir une politique commune pour le Comité Régional. Certes la volonté de développer la natation en Ile de France est une finalité pour tous, mais les objectifs pour y parvenir ne sont pas clairs. Tous les acteurs départementaux ont besoin de connaître ces objectifs pour pouvoir les décliner dans leur département.

- ***L'équité entre les disciplines***
  - L'accent est porté sur le fait que dans les Comités, la natation course est la discipline la plus développée, mais il règne une impression que le COMITÉ RÉGIONAL organise surtout des activités autour de cette discipline. Il faut que toutes les disciplines soient développées avec le même engouement. Certains départements estiment avoir besoin du Comité Régional pour gérer les autres disciplines olympiques (natation synchronisée, Eau libre, Plongeon, Water-polo).
  - En effet, on peut remarquer dans l'ensemble des départements que la discipline la plus organisée est la natation course. Les quatre autres disciplines sont en second plan ou alors ne

sont pas du tout prises en compte dans la gestion départementale. Une volonté de certains départements est de retrouver une importance sur les autres disciplines que la natation course. Les clubs souvent peu nombreux dans le département s'entretiennent directement avec le Comité Régional et n'ont donc aucun contact avec le département. Il y a un désir de développer ces disciplines dans les départements, surtout si le département est amené à aider financièrement les clubs.

- ***La répartition des niveaux de pratique***
  - Il faut penser aux nageurs en développant les missions du Comité en premier lieu. Il serait bon de ne pas mettre tous les moyens sur le haut niveau. Il y a un besoin de formation à la base : comment peut-on diviser entre la région et les départements les programmes d'actions pour toucher un maximum de nageurs ?

- ***L'appui technique***
  - Les Comités départementaux appuient l'envie que les CTR gardent un regard sur les programmes départementaux! Cela permet d'avoir un retour d'expert surtout dans les départements où il n'y a pas de technicien.

- ***La participation des entraîneurs aux réflexions***
  - Les entraîneurs des clubs natation course de la pré filière apprécient les réunions organisées dernièrement. Ils les trouvent productives et en attendent beaucoup d'évolution. Cela permet de faire connaître leurs attentes et de débattre sur les actions proposées. Il semble intéressant d'organiser ces réunions dans l'ensemble des disciplines.

2.2 La communication

- La communication avec les Comités départementaux et les clubs se fait grâce au bulletin officiel, au site Internet. Elle est complétée par l'utilisation de mails et de renseignements téléphoniques. De plus des réunions sont prévues au cours de la saison sportive :
  - réunion des présidents des Comités départementaux et/ou des assistants techniques départementaux,
  - réunion des entraîneurs des clubs dans les différentes disciplines,
  - colloque des entraîneurs,
  - l'assemblée générale.

- Il existe de bons rapports entre les acteurs des Comités départementaux et les acteurs du Comité Ile de France de Natation :
- Les Comités départementaux se disent bien intégrés et se sentent écoutés. Ils sont satisfaits de leur intégration dans le Comité Régional. Cependant ils soulèvent un manque de coordination pour la mise en place d'une complémentarité entre départements et région.
- Cette information s'intègre, dans le besoin de réorganiser le Comité Régional pour une meilleure synergie de l'ensemble des acteurs.

2.3 Rechercher une démarche commune sur l'établissement des plans de développement (Département, Région)

- ***L'adhésion des départements à la création de groupe de travail***
  - Les départements se disent enthousiastes à la création de groupes de travail pour la création du Plan de Développement de la prochaine Olympiade.
  - L'idée d'une organisation en groupes de travail sur différentes thématiques est largement soutenue par les différents acteurs. Ceux-ci se sentiraient intégrés à une volonté d'avancer « ensemble » et non plus « chacun dans son coin ». Ils veulent que la région propose des programmes d'actions complémentaires pour l'ensemble des nageurs.

- ***Les prérogatives réglementaires respectées***
  - La plupart reprennent les prérogatives données par la direction technique nationale, pour la répartition des rôles entre Comités départementaux et Comité Régional :
    - « Objectif prioritaire du Comité départemental : Lieu de la formation de base et d'apprentissage à la performance pour les jeunes athlètes et leurs entraîneurs.
    - Objectif prioritaire du Comité Régional : Accompagner les populations des athlètes espoirs (minimes – cadets) vers l'excellence et promouvoir les clubs formateurs comme pré- filière régionale de l'accès au haut-niveau. Coordonner les politiques de développement des pratiques et de formation des cadres en relation avec tous les partenaires. »[1].

- ***Synergies et complémentarités possibles***
  - Les synergies et complémentarités pour le développement de la natation doivent être recherchées entre Comités départementaux et Comité Régional mais aussi au niveau des Comités départementaux entre eux.
  - Pour avancer ensemble il ne faut plus « se tirer dans les pattes » mais travailler ensemble pour l'évolution de la natation francilienne et française. Dans chaque département on retrouve des actions qui se développent et fonctionnent plus ou moins bien. Il faut se servir de l'expérience des autres pour avancer.
  - Les départements demandent une politique commune à suivre tout en gardant une liberté de choix sur leurs programmes d'actions, pour répondre à la spécificité de leur environnement.

2.4 Les satisfactions et les mécontentements de la politique de développement du COMITÉ RÉGIONAL

- Il y a de nombreuses satisfactions parce que de nombreuses actions sont mises en place. Les Comités départementaux voient que le COMITÉ RÉGIONAL veut avancer. De plus l'organisation est plus transparente qu'elle n'a pu l'être. On sent qu'il y a une recherche pour permettre le développement de la natation francilienne et ça donne envie de travailler avec les autres pour évoluer.

- Certains mécontentements ressortent car les discussions avec les CD ne sont pas assez prises en compte :

- Les réunions existantes avec les Comités départementaux sont appréciées par les présidents et assistants techniques départementaux mais beaucoup regrettent que les idées évoquées soient juste entendues et non prises en compte par la suite. Cette situation peut être dangereuse puisque les personnes ont l'impression de se déplacer et de penser à des actions pour « rien ». On perd vite l'implication de ressources humaines indispensables. Il faut donc donner la parole aux Comités départementaux et prendre en compte leurs différentes remarques. Un groupe de travail peut être chargé de recueillir et d'étudier les idées proposées. Il faut structurer ces moments d'échanges.

- Deux points sont soulevés :

  - En interne, il faut que les projets présentés par les Comités départementaux soient construits et réalisables. Il faut éviter que ce soit de simples idées données et vues comme un travail en plus à exécuter par le COMITÉ RÉGIONAL. S'ils sont mis de côté, c'est peut être par manque de temps des acteurs pour les mettre en place et non par désintérêt.

  - En externe on regrette que certains sujets importants soient parfois mis à l'écart pour être traités plus tard. Il faut faire attention à ne pas les oublier en les mettant de côté.

3. Les pistes de réflexion

3.1 L'organisation et le fonctionnement des instances du COMITÉ RÉGIONAL

A. Une réorganisation générale entre les différents pôles de l'association :

Objectif : Faire travailler trois populations différentes ensemble, sans oublier les différences de statut.
Il existe pour cela, deux modes de coopération possible :

Une horizontale (répartition selon les qualifications et le temps disponible de chacun, le travail se fait en équipe par projet. Il n'y a pas de hiérarchie)
Une verticale (il existe une hiérarchie dans l'organisation)

Aujourd'hui le COMITÉ RÉGIONAL est dans une organisation « verticale ». La cohabitation entre les trois pôles (bénévoles, salariés et CTR) n'est pas toujours facile ; la répartition des tâches est une condition sine qua non de bonne collaboration.
Pour évoluer et se structurer le COMITÉ RÉGIONAL devrait passer en mode horizontal.

Préconisations

- La création de fiches de poste / fiches de missions pour les salariés de l'organisation.

Les fiches de postes n'ont pas pour objectif d'être exhaustives mais permettent de déterminer les lignes de travail. Elles sont aussi un bon moyen de savoir quelles sont les missions de chaque salarié.

- La clarification du rôle de chaque instance :
  - Bureau et bureau élargi
  - Comité directeur
  - Commissions

Elle a pour but de déterminer le rôle de chaque instance et de le mettre par écrit. Elle permettra :

Une coordination des actions pour permettre de décharger la direction générale de la gestion courante pour qu'elle se concentre sur la réflexion stratégique. De plus cela permet d'accroître la motivation des acteurs en leur accordant une plus grande autonomie de décision.

D'organiser la délégation d'autorité pour :

- Fixer des objectifs clairs à atteindre par les personnes ayant reçu une délégation de pouvoir, tout en informant la direction générale sur l'efficacité du processus de délégation.
- Définir les caractéristiques de la délégation : c'est-à-dire la nature et les limites des décisions que peut prendre un responsable pour atteindre les objectifs qui lui sont assignés.

- La mise en place de rétro planning pour les membres du bureau et l'ensemble des secteurs

Il est un outil de gestion qui permet de prévoir les actions importantes au planning. Il permet de fixer des échéances à respecter. C'est un cadre à l'avancée des différents dossiers à traiter. Il est efficace pour éviter de traiter les dossiers en « urgence ».

- La mise en place de tableaux de bord pour l'ensemble des commissions

Les tableaux de bord sont un ensemble d'indicateurs organisés, suivi par une équipe ou un responsable pour aider à décider, à coordonner, à contrôler les actions d'un service. Le tableau de bord est un instrument de communication et de décision. On en ressort trois fonctions : expliciter la stratégie pour veiller à son application, proposer un outil commun d'évaluation des actions et être capable d'appréhender les projets sous ses différents aspects.

Sa mise en place dans chaque commission peut permettre un suivi régulier de chaque action et permet une présentation simplifiée tout au long de la mise en place d'un projet

- Le choix de politique générale de l'organisation

Il est nécessaire dans une organisation, pour son bon fonctionnement, de déterminer :

- La finalité c'est-à-dire la raison d'être. C'est le socle de l'organisation.
- Les objectifs : Ce sont l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour se rapprocher de la finalité. Ils sont de quatre sortes :
  - L'objectif politique : Il est donné par les dirigeants de l'association et décrit l'orientation de l'organisation sur le long terme. C'est la politique commune de l'organisation.
  - Les objectifs stratégiques : Ils sont définis par les cadres. Ce sont les différents services à mettre en place pour atteindre l'objectif politique.
  - Les objectifs tactiques : Ce sont les déclinaisons des objectifs stratégiques, définies par des équipes de travail (les commissions).
  - Les objectifs opérationnels : Ils sont la réalisation d'une action (déclinaison des objectifs tactiques) sur le terrain.

- Les moyens : Ils comprennent l'ensemble des ressources humaines, matérielles et financières à mobiliser pour atteindre les différents objectifs.

Le Comité Ile de France doit faire connaître et écrire ces différentes composantes, pour permettre à l'ensemble des acteurs de travailler pour une politique commune.

B. Structurer la circulation d'information

Structurer la circulation d'information pour améliorer la coordination. Trois canaux distincts pour les transmissions d'informations :

- La communication descendante ou hiérarchique. On fait descendre l'information. C'est une communication unilatérale qui peut manquer d'interactivité. Elle permet de faire connaître les décisions prises par les organes décisionnaires.
  Au sein du Comité île de France cette communication fonctionne bien entre les bénévoles. Il en manque, toutefois, des élus vers les salariés. De fait, ceux-ci agissent sans connaître les finalités. Les informer permettrait une meilleure implication.

- La communication ascendante. Les salariés peuvent exprimer leurs attentes et besoins. Elle se fait des salariés vers la hiérarchie dans une entreprise.
  Au Comité elle concerne les attentes des salariés vers les élus mais aussi des commissions et des cadres techniques vers les élus décisionnaires. Cette communication se fait lors des réunions ou de rencontres informelles.

- La communication horizontale ou latérale. Elle concerne les échanges entre les différentes commissions, les salariés entre eux ainsi que les cadres techniques. Elle est aussi l'ensemble de la communication établie entre les différents pôles de travail.
  Au COMITÉ RÉGIONAL, elle n'est pas suffisamment présente. Il peut être intéressent de la mettre en place entre les commissions pour que chaque commission soit au courant des projets de l'autre. Elle peut être orale, mais il faut faire attention que tout le monde bénéficie bien de l'information, ou écrite et transmise à chaque président de commission qui en informe ses membres.

Préconisations

Il est important de pouvoir développer les trois au sein du Comité Régional pour que tout le monde soit au courant des projets mis en œuvre par le Comité et des avancées. Ils permettront de faire travailler tout le monde vers les mêmes objectifs et de ne pas avancer « en aveugle ».

Pour ce faire, envisager de :

- organiser des temps de rencontres régulièrement entre :
  - élus et salariés
  - élus et CTR
  - élus, salariés et CTR
- donner les objectifs de la saison aux différents acteurs et intervenants
- Etablir des comptes rendus détaillés retraçant l'ensemble des discussions abordées et des décisions votées.

C. *Améliorer les secteurs de la formation*

Différents types de formation : en interne (par une personne compétente de l'organisation), en externe (par des organismes de formations) ou l'autoformation (se former par soi même).

Au sein du COMITÉ RÉGIONAL :

- La formation initiale de l'encadrement sportif donne satisfaction tant dans son organisation que dans les résultats. Le seul point à améliorer serait de trouver une salle plus appropriée.
- La formation continue de l'encadrement semble insuffisante soit par défaut de communication, soit dans sa fréquence.
- La formation des élus apparaît absente. Or avec la professionnalisation du monde sportif on tend vers une présence des bénévoles professionnels travaillant en lien avec les salariés professionnels.

Préconisations

- Rechercher une salle de formation adaptée (voir si un partenariat peut être établit avec des Comités départementaux pour le prêt de salles)
- Proposer des sessions de formation continue plus fréquentes pour l'encadrement
- Veiller à ce que l'information aille jusqu'aux personnes concernées (lien entre CD, dirigeants de clubs et entraîneurs)
- Organiser la formation des élus (formation en interne par un intervenant compétent de l'organisation ou en externe)
- Redynamiser la commission en charge de la formation.

D. *Sur le moyen ou long terme : La reconnaissance de la discipline « NATATION »*

- Bénéficier de locaux plus appropriés, plus accessibles
- Etablir un partenariat avec l'éducation nationale
- Organiser des championnats/meetings dans chaque discipline avec du « spectacle »
- Mettre en place une politique de communication vers l'extérieur pour attirer des partenaires extérieurs (Sponsoring et Marketing)

En conclusion, il faut souligner, l'investissement de chaque bénévole, salarié et cadre technique régional dans le Comité Ile de France de natation. On peut voir que chacun met de la bonne volonté pour réussir à développer la natation francilienne. Le vivier des personnes nous montre une richesse d'expériences et de connaissances diverses qu'il faut estimer à sa juste valeur. Chacun à sa manière peut faire évoluer la natation francilienne à condition qu'on lui laisse la chance de faire connaître ses expériences personnelles. La réunion organisée pour la première fois le 14 Janvier, est un premier pas important, qui montre une réelle volonté d'aller de l'avant tous ensembles. Il faut structurer les suivantes pour en ressortir un bénéfice.

3.2 En externe

A. *Redéfinir le rôle du Comité Ile de France de natation et des Comités départementaux*

Dans le même esprit qu'en interne, la définition des rôles entre le Comité île de France et les Comités départementaux, permettrait de redonner à chacun son rôle. Ceci est nécessaire pour permettre un meilleur fonctionnement. Le fait de donner un rôle à chacun, aide à définir des objectifs à atteindre. Chacun peut se concentrer sur ces tâches, et les développer entièrement.

Il faut éviter de changer les rôles de chacun en cours d'année pour que les tâches soient correctement effectuées.

Préconisations

- Clarification du rôle de chaque instance

Le rôle de chaque instance doit être redéfini, car pour certains, les frontières ne sont plus visibles. Ils ne savent plus ce qui relève du COMITÉ RÉGIONAL ou des Comités départementaux.

- Etablir des fiches de poste

Elles définiront le rôle des départements et du COMITÉ RÉGIONAL. Mises à la disposition de l'ensemble des acteurs, elles permettront de connaître les prérogatives de chacun et de savoir « qui fait quoi » à chaque niveau d'intervention.

- Organiser des réunions (Présidents – ATD)

B. Etablir des lignes pour harmoniser les programmes sportifs et d'actions

Une envie de l'ensemble des acteurs est de voir une harmonisation des programmes sportifs et d'actions au niveau régional et départemental.

Préconisations

- Organiser les relations entre les Comités départementaux et le Comité Ile de France.
- Etablir les relations des Comités départementaux entre eux, pour établir des axes de travail dans le but d'harmoniser les actions du territoire.
- Créer des lignes directrices pour chaque niveau d'intervention.
- Demander à ce que chaque département soit représenté dans les commissions sportives.

C. La communication vers l'extérieur (en deux temps : vers les CD – clubs)

Elle est assurée principalement par deux moyens (le site Internet et le BO). La communication (interne ou externe) est un aspect important à développer pour l'avenir du Comité Ile de France de Natation, il est nécessaire de créer un groupe de travail responsable de sa mise en place.

- Le site Internet : Il est un outil de communication largement utilisé par l'ensemble des acteurs en externes.

Préconisations

- Une présentation par onglet disciplinaire
- Des informations complètes et faciles à trouver pour chaque :
  Organisation de compétition (lieu, adresses, horaires, programmes…)
  …

- Le bulletin officiel (BO) : Outil envoyé à un large public extérieur, il suscite des questionnements.

Préconisations

- Faire évoluer le contenu (redynamiser le bulletin et y mettre des informations indispensables)
- Débattre de son mode de diffusion (maintien de la version papier ou distribution seulement par Internet)

Le Comité île de France est une grande association gérée par des bénévoles. Il regroupe différents acteurs. Certains travaillent en son sein (bénévoles, salariés et conseillers techniques régionaux) et d'autres oeuvrent à l'extérieur (Comités départementaux et clubs). Il est donc important d'établir une communication claire et précise à l'intention de ces différents acteurs pour que tous travaillent pour les mêmes objectifs et finalités.

D. Un besoin de formation des acteurs en externe : les entraîneurs et les bénévoles (exemple dans les clubs sur la labellisation besoin d'expliquer)

Elle peut passer par l'intermédiaire de :

- Colloque pour les entraîneurs. Il y a un besoin de réunions d'échanges et de colloques pour les entraîneurs, pour leur assurer une formation continue. L'Ile de France est riche en clubs, en

entraîneurs et donc en expériences diverses. Il faut faire partager leurs connaissances et leur en apporter de nouvelles tout au long de leur carrière.

- Stages, déplacements ou actions sportives organisés par le Comité Ile de France ou les Comités départementaux. Les déplacements sont une source d'enrichissement pour les nageurs y participants, pour les entraîneurs accompagnateurs mais aussi les entraîneurs qui y envoient leurs nageurs. Ils permettent un partage de connaissance sur le terrain.
- Réunions avec les acteurs des Comités départementaux pour partager les expériences. Cela peut permettre à des Comités de se faire aider par d'autres s'ils rencontrent une situation problématique déjà résolus par un « voisin » (exemple des deux réunions par an des secrétaires des départements qui n'ont plus lieu).
- Formations pour les dirigeants bénévoles. Il faut les préparer et les former au monde associatif mais aussi aux acteurs extérieurs. Chaque expérience est une source d'enrichissement. Il faut aider et se faire aider dans les situations difficiles que l'on peut rencontrer. Il faut former et expliquer pour répondre à des obligations nouvelles (exemple : La mise en place des labellisations)

E. Un besoin de sortir auprès des gestionnaires : présence du COMITÉ RÉGIONAL dans les projets de rénovation ou de construction d'infrastructures aquatiques.

La région Ile de France est touchée par le manque d'infrastructures sportives aquatiques, répondant aux besoins de l'organisation des cinq disciplines olympiques.

Pour essayer de pallier ce déficit, les membres du bureau participent à des rencontres lors des projets de construction ou de rénovation de piscines en Ile de France. Cette étape est importante, pour que l'organisation puisse se positionner et puisse espérer voir ouvrir des complexes adaptés aux disciplines et qu'elle pourra utiliser lors de manifestations.

Certains départements sont aussi investis dans ces démarches à leur niveau. Ils demandent cependant de bénéficier d'un appui du COMITÉ RÉGIONAL lors de leurs rencontres. En effet, il peut être plus impactant que le COMITÉ RÉGIONAL soit représenté avec les CD lors de ces rencontres.

Préconisations

- Un besoin de présence sur le maximum de projets en région Ile de France pour être présent dans le cahier des charges de la structure.
- Une aide aux départements s'inscrivant dans la démarche : un représentant du Comité Ile de France de Natation lors des rencontres.

F. Sur le moyen ou long terme

La recherche de partenaires, est un versant qui n'est pas développé dans le Comité Ile de France. Pourtant au vu des évolutions du monde sportif, il va être nécessaire de mettre en place un groupe de travail chargé de la recherche de partenariat extérieur.

Préconisation

- Mettre en place un projet de sponsoring – marketing. Pour cela il faut que l'organisation soit clairement définie et que les projets mis en place soient attrayants pour les partenaires extérieurs.

3.3 Le Plan de Développement 2013/2016

Le Plan de Développement 2009/2010, a été créé suite à une demande du conseil régional. Il est un document obligatoire pour bénéficier des subventions attribuées au Comité Régional Ile de France de natation.

Ce document permet de définir les objectifs de l'organisation sur quatre ans (période olympique). C'est un outil de travail, toutes les actions proposées doivent entrer dans le Plan de Développement en cours.

Remarques :

- Chaque acteur du Comité, aimerait que le prochain Plan de Développement soit le fruit d'un travail en commun entre les différents pôles du COMITÉ RÉGIONAL (élus, cadres techniques et salariés s'ils le souhaitent). Le Plan de Développement, pour une bonne application et une implication de tous les acteurs, doit se construire avec chaque personne qui est source de proposition.
- Les Comités départementaux aimeraient pouvoir être force de propositions pour le prochain Plan de Développement. En effet ce document, souvent décliné au niveau de leur département est une source de recherche de financement. De plus le travail en commun permettrait d'établir une politique commune à la région Ile de France.
- Certains acteurs soulignent le besoin de développer les cinq disciplines olympiques de la même manière sur le territoire de l'Ile de France.

Le Plan de Développement 2013/2016

Des volontés :

Une volonté en interne, d'aborder tous les versants proposés par la FFN (contrairement à cette année où le sport – santé n'a pas été développé)

Un besoin d'établir une politique sur chaque année et la faire connaître

Préconisations

Construction des CTR avec les élus + Mise en place de groupe de travail pour construire un Plan de Développement commun à tous les acteurs. Les CD s'investissent et peuvent le décliner à leur niveau.

Une connaissance du Plan de Développement par l'ensemble des acteurs du COMITÉ RÉGIONAL

Un Plan de Développement déclinable au niveau des départements pour les aider dans leur recherche de ressource financière

ANNEXE - 2 -

Congrès Fédéral
11, 12 et 13 Novembre 2011 – Reims

I - LE CLUB DANS SON FONCTIONNEMENT

I – 1 Le Club de demain : une offre de pratiques diversifiées

- Constats

Une forte demande sociale et une évolution des pratiques

- Diversification des pratiques aquatiques
- Augmentation des pratiques de loisirs
- Augmentation des pratiques en faveur de la santé
- Tourisme sportif en augmentation
- « Ecologisation » des pratiques sportives

Un vieillissement de la population

Trop de noyades

- Objectifs

- Prendre en compte l'ensemble des attentes et des besoins des pratiquants
- Assurer notre mission de service public et organiser les pratiques fédérales autour de :
  - La sécurité
  - L'éveil
  - L'éducation
  - La santé
  - La performance
  - L'environnement
- Valoriser les valeurs éducatives, sportives et citoyennes de la Natation auprès des décideurs
- Favoriser et valoriser la Labellisation
- Positionner la FFN comme le référent de la « Natation »
- Augmenter le nombre de clubs et de licences

- Actions / perspectives

- Labelliser les activités fédérales (cahier des charges et référentiel de formation)
- Elaborer des supports pédagogiques et des outils d'accompagnement

- Valoriser la formation de l'encadrement
- Favoriser et valoriser la Labellisation
- Elaborer des outils d'évaluation et de contrôle
- Elaborer un plan de communication (interne et externe)

I – 2 La professionnalisation des clubs

- Constats

- Les dirigeants de clubs doivent mettre en oeuvre leur projet associatif en collaboration avec deux entités distinctes :

  Les salariés : de plus en plus soucieux de leurs conditions de travail et leur rémunération au travers leur engagement.

  Mise en œuvre d'une véritable culture d'entreprise : « entreprise associative » ?

  Les élus des collectivités locales ou territoriales : comment entretenir des relations durables et constructives via la définition du projet associatif pour l'obtention de lieux et horaires d'entraînement et de subventions

- La Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) a permis la reconnaissance de la branche Sport et de ses particularités et la mise en place d'un cadre normatif pour tous les salariés et une sécurisation pour les dirigeants de ce secteur
- Création de l'INFAN qui souhaite développer des formations en faveur des dirigeants afin de les aider dans la gestion quotidienne de leurs structures (selon leur environnement et les compétences existantes ou à acquérir)

- Objectifs

- Inciter les clubs à mettre en oeuvre une véritable politique sociale, un management associatif et à « vendre » leur projet associatif auprès des collectivités
- Faire évoluer le texte de la CCNS existant, outil structurant qui doit permettre de répondre davantage au particularisme du monde sportif
- Attirer de nouveaux dirigeants et fidéliser les présents

- Actions

- Structuration et mise en oeuvre d'un véritable projet associatif participatif pour tendre vers « l'entreprise associative »
- Création d'une section groupement des employeurs de natation au sein du COSMOS pour répondre aux problématiques des dirigeants des disciplines fédérales
- Accompagnement de la gestion quotidienne des clubs par une formation adaptée à la taille de leur structure afin qu'ils s'approprient et fassent vivre leur projet associatif
- Mutualisation des savoirs au niveau fédéral par la création du conservatoire des métiers et des compétences et, en région, par des référents locaux ayant reçu une formation

II - LE CLUB DANS SON TERRITOIRE, SA PISCINE

II – 1 La réforme des collectivités territoriales : Quel impact pour les clubs ?

- Constats

- Une réforme complexe et qui n'est pas finalisée
- Un projet qui a contraint le mouvement sportif à se mobiliser pour défendre la place du sport associatif
- Une réforme qui ne va pas forcément dans le sens du développement des activités de la natation
- Une situation actuelle déjà difficile.

  Un parc de piscines en pleine restructuration

  Un renforcement des intercommunalités dans le financement des piscines

  Une concurrence sur les usages et la gestion qui s'intensifie

- Objectifs

- S'organiser collectivement pour mieux faire face à une transformation du paysage institutionnel qui encadre le mouvement sportif
- Etre plus présent auprès des porteurs de projets et des décideurs locaux
- Etre plus efficace dans les suivis des dossiers relatifs aux équipements

- Actions

- Déléguer les actions de suivi des projets aux Comités et renforcer le rôle des clubs
- Réaliser un plan piscines national

II – 2 Les modes de financement et de gestion des piscines

Le CNDS

- Constats

- Le CNDS : un outil au service du développement de la pratique sportive
- Les piscines comptent parmi les équipements les mieux subventionnés
- Des règles d'attribution des subventions CNDS insuffisamment et/ou inégalement connues
- Des critères sportifs de soutien difficilement appréciables qui obligent la Fédération à mettre en place des critères de substitution
- Un manque de garanties sur l'utilisation par les clubs de l'équipement en projet

- Objectifs

- Développer des outils d'analyse permettant d'encore mieux appréhender la valeur d'un projet
- Renforcer l'implication des clubs et des Comités auprès des porteurs de projets
- Une meilleure prise en considération de l'avis de structures locales (clubs, Comités)

- Actions

- Lancer l'élaboration d'un plan-piscines national
- Conditionner la subvention à la signature d'une convention d'utilisation
- Concevoir une procédure de suivi des projets avec implication des acteurs sportifs locaux

Les différents modes de gestion

- Constats

- Des solutions juridiques variées
- Augmentation du nombre de piscines publiques gérées via une délégation de service public (DSP)
- Des clubs qui globalement peinent à se développer quand l'exploitation est confiée à un opérateur privé

- Objectifs

- Préserver la place du club dans les piscines
- Permettre le développement des activités associatives

- Actions

- Créer une cellule d'accompagnement des clubs utilisant une piscine gérée par opérateur privé
- Former les clubs pour leur permettre de gérer les piscines
- Favoriser la mise en place de système de gestion favorable au développement des clubs. Exemple : régie personnalisée

III - LE CLUB ET SA FEDERATION

III – 1 La labellisation des clubs

- *Constats*

- Développement et diversification importants des activités aquatiques
- Méconnaissance des activités développées et déclarées au sein des clubs
- Structuration et organisation des clubs toujours plus exigeantes
- Défaut de visibilité de la fonction du club selon ses moyens et ses capacités

- *Objectifs*

- Faciliter et harmoniser l'organisation administrative et technique des clubs
- Labelliser les pratiques fédérales de qualité *(organisation, agrément des activités, formation de l'encadrement)*
- Valoriser la qualité des activités et faire reconnaitre le positionnement des clubs auprès des collectivités et du grand public
- Valoriser la démarche qualité de la FFN et de ses clubs auprès des partenaires (publics et privés)

- *Actions*

- Envisager la labellisation d'un groupement de clubs (mutualisation des moyens)
- Concevoir des outils d'accompagnement
    - Aide à la structuration du club en conformité avec le label
    - Création de passerelles d'un label à un autre
- Elaborer des outils d'évaluation et de contrôle
    - Evaluation formative
- Créer des outils et des supports de communication pour valoriser la labellisation à l'interne et à l'externe

III – 2 L'action conjointe des entités FFN : évolutions ?

- *Constats*

- Problème relationnel entre les entités et manque d'informations descendantes et remontantes, impression d'isolement des clubs. Absence de consensus sur certains sujets (conventions d'objectifs régionales, licences) qui n'a pas permis de tendre vers une solidarité efficace entre les différentes composantes de la Fédération
- Insuffisante déclinaison de la convention d'objectifs au niveau de la région sur notamment le projet sportif

- Pluralité d'acteurs : fédération au niveau national et ses organismes déconcentrés au niveau des régions et départements. Au sein même de la fédération cohabitation de trois corps : élus, techniciens et salariés

- *Objectifs*

- Amélioration des circuits d'informations descendantes et remontantes et appropriation de ces dernières par tous
- Accompagnement des Comités et des clubs pour mettre en oeuvre les activités de développement de la FFN (savoir-nager, ENF, éveil aquatique, NFS, NGN, etc.)
- Partage de nos richesses par un document contractuel entre le MS et la Fédération, la Fédération et la région et/ou le département et donc le club
- Aboutissement vers une gouvernance de qualité par l'ouverture (partage d'informations), la participation, la responsabilité, l'efficacité et la cohérence

- *Actions*

- Elaboration de projets régionaux concertés de développement pour une mutualisation des moyens entre la FFN, l'inter-région, les régions, les départements et reconnaissance à part entière de ces derniers
- Etablissement d'une cohabitation entre les différents porteurs de projet par la définition des missions et l'identification des responsabilités de chacun. Déléguer et mutualiser les compétences acquises par tous. - - Déclinaison de la convention d'objectifs au niveau régional
- Mise en place d'organes de concertation et de représentation. Etude de la pérennisation du congrès sous sa forme actuelle
- Fonctionnement de la gouvernance à travers ses trois composantes : politique (élus) sportive (expertise des techniciens), administrative (mise en oeuvre et application par les administratifs) qui doivent travailler en concertation et en osmose.

ANNEXE - 3 -

Groupes de réflexion

I - Groupe de travail Politique générale du Comité Régional

La Stratégie de Développement a été présentée à l'Assemblée Générale du Comité Régional le 31 mars 2012 par son Président, Jean Jacques Beurrier.

Chronologie :

a)- Saison 2010-2011 :

- Audit sur l'état des lieux du Comité d'Ile de France.
- Restitution de l'audit :
- Réunion élargie avec les salariés, les cadres techniques et les élus du Comité d'Ile de France et des Comités Départementaux.

b)- Début de la saison 2011-2012 :

- Mise en place de groupes de réflexion pour l'établissement du Plan de Développement 2013-2016 :
  - **Politique générale du Comité Régional**
  - **Communication**
  - **Licences – labellisation**
  - **Équipements**
  - **Finances**

c)- Assemblée Générale du 31 mars 2012 :

- Présentation de la stratégie de développement.

d)- Etablissement du Plan de Développement 2013-2016 :

- Réflexions dans chaque activité pour mise en place fin 2012.
- Les commissions doivent établir leurs objectifs pour les 4 ans à venir et lister les grandes orientations pour le 26 juin (dernier délai), date d'envoi aux membres du Comité directeur.

La Commission de Formation des Cadres

Elle se réfère à la dynamique de formation fixée par la FFN qui a pour objet :

- « L'acquisition et la validation de compétences au service d'une politique ».
- Elle se réfère aux préoccupations du Ministère des sports, et correspond au 4ème objectif du programme de la Loi Organique de la Loi de Finance (LOLF) :
- « Développer l'offre de service public de formation en toute cohérence économique et sociale ».
- Elle se réfère à la politique de formation du Conseil régional de l'Île de France
- Elle se réfère à l'organisation du Plan de Développement du Comité Régional de natation d'Île de France 2013-2016

La commission de la formation de cadres :

- Dépend des besoins en formation des autres commissions
- Dépend des champs d'activité qui ne sont pas intégrés dans une commission
- Propose au Comité Directeur un calendrier de formations
- S'appuie sur l'ERFAN, outil du Comité pour mettre en application les formations

Elle assure, en priorité, ses missions à destination des licenciés FFN :

- Pratiquants
- Éducateurs-entraîneurs
- Officiels
- Dirigeants
- Bénévoles
- Salariés

Elle assure ses missions auprès des Fédérations ou organismes du CIAA

- ***Une ambition***

ENTREPRENDRE POUR EXCELLER

Placer l'action au centre du dispositif du Comité Régional pour permettre à chaque licencié d'exceller dans son projet

- ***La philosophie***

  - Pour garantir la pertinence et la cohérence du futur Plan de Développement du Comité Régional **les cinq principes suivant seront incontournables :**

- ***La responsabilisation***

  - Chaque acteur de la mise en place d'une formation sera responsable de la qualité de la formation, du respect des cahiers des charges. L'ERFAN donnera un agrément à tous ceux qui interviennent : formateurs, tuteurs, certificateurs

- ***La délégation***

  - L'ERFAN pourra donner une délégation totale ou partielle des formations dont elle est responsable

- ***La mutualisation***

  - L'ERFAN tentera aux travers de coordinations de faire en sorte que chaque formation réalisée permette à d'autres acteurs de s'inspirer de l'expérience acquise
  - L'ERFAN tentera de créer des outils (archives site, …) où chacun pourra puiser afin de réaliser au mieux les formations
  - L'ERFAN doit constituer des équipes de formateurs pouvant intervenir sur les formations

- ***La complémentarité***

  - Entre les CD, proposer des formations continues harmonisées sur la région
  - Être conventionné avec les partenaires tels que : Le CREPS d'Île de France, d'autres ERFAN, des organismes de formation, les UFRSTAPS, la FFN, …

- ***L'accompagnement***

  - L'ERFAN tentera d'accompagner tous les acteurs mettant en place une formation
  - L'ERFAN accompagnera les formateurs débutants vers une autonomie d'exercice

Une nécessité d'intervention sur **trois niveaux d'actions**

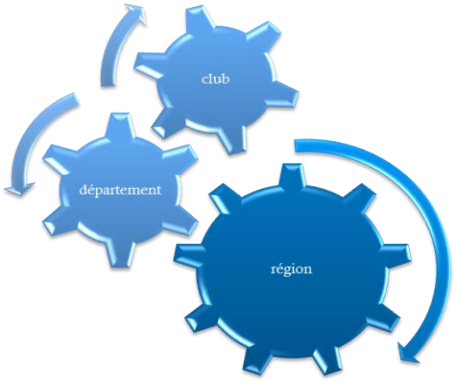

Amener une personne à progresser dans un champ d'activité nécessite qu'elle soit accompagnée. Cela vaut pour la structure matérielle (lieu de pratique), la structure institutionnelle (le club, le Comité départemental, le Comité Régional, la fédération), les ressources humaines : les élus, les encadrants pédagogiques et sécuritaires, les bénévoles et de par la spécificité compétitive d'une partie de ces activités, l'environnement de la compétition.

Le pratiquant est le sujet principal, il est soumis, en partie, pour atteindre un niveau de pratique aux différents acteurs qui organisent sa pratique.

Une articulation autour de **trois niveaux majeurs** :

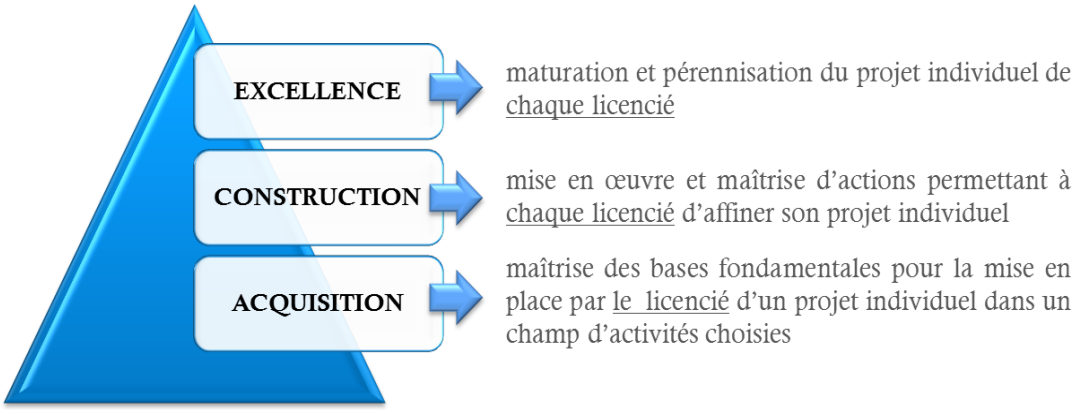

Si chaque champ d'activité peut s'architecturer selon 3 ou 4 niveaux allant de l'acquisition à l'excellence, dans chaque partie de l'architecture, les 3 ou 4 niveaux peuvent se retrouver.

Pour chaque niveau, l'accompagnement du pratiquant peut se faire par une formation adaptée permettant au formé de suivre cette même progression tout en cherchant l'excellence à chaque niveau.

Par exemple :
Pour entrer en formation 0/6 ans, il faut avoir acquis le BF2, le centre de formation a pour objectif de former au mieux cette personne, afin de la construire vers l'obtention de la certification qui reflète une performance si le diplôme est obtenu. Son activité sur le terrain, sa recherche de perfection au travers en partie de la formation continue, du contexte d'exercice dans son domaine d'activité pourront l'amener à être excellent.

Pour chaque formation, ce principe d'acquisition, construction, performance et excellence peut être illustré.

- **acquisition** : accéder à la formation
- **construction** : suivre la formation
- **performance** : réussir la certification
- **excellence** : acquérir avec l'expérience, la formation continue et selon le contexte un degré éminent de perfection

Former avec 3 acteurs privilégiés :
- **Le Comité Régional** : L'ERFAN tentera d'accompagner tous les acteurs mettant en place une formation
- **Le Comité départemental**
- **Le club** : structure d'accueil des formés : les clubs labellisés, les clubs formateurs du conseil régional

CHAMP D'ACTIVITES

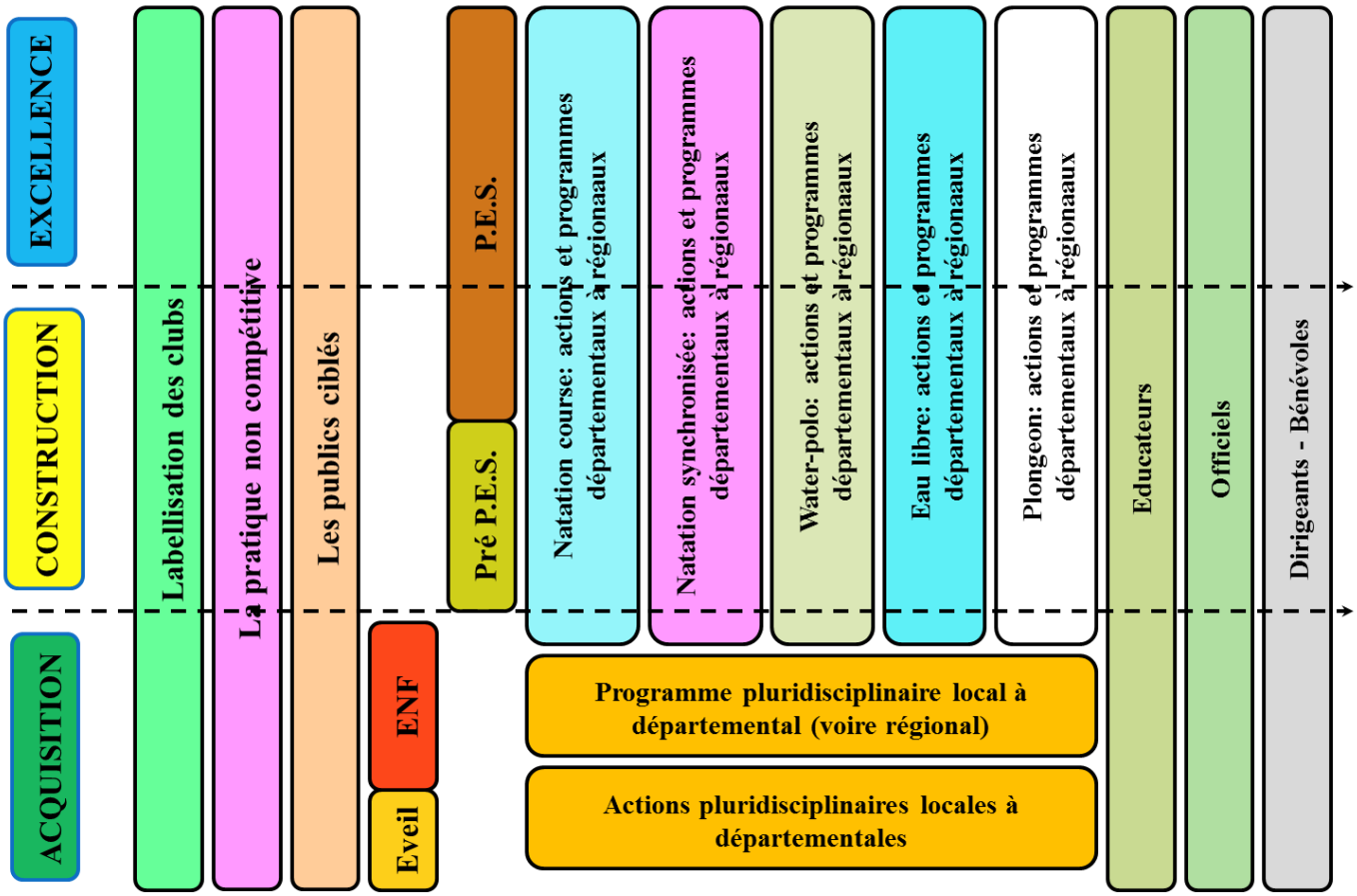

ZOOM SUR LES ACTIVITES

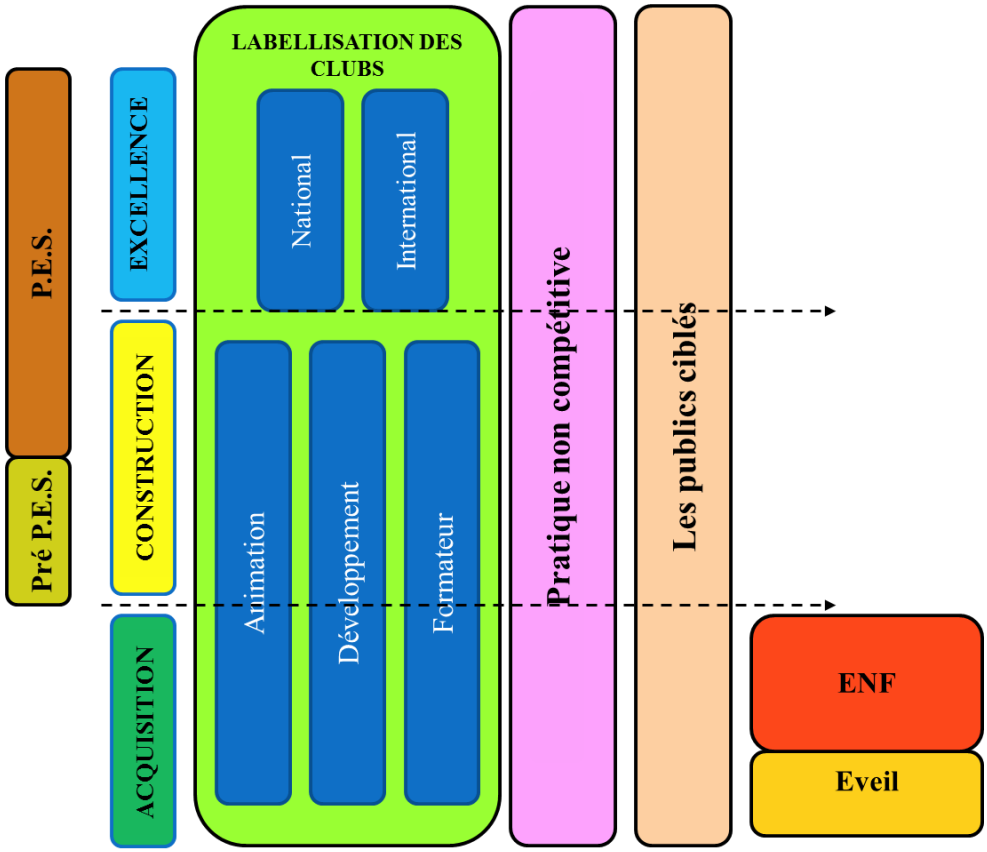

ZOOM SUR LES SPECIALITES

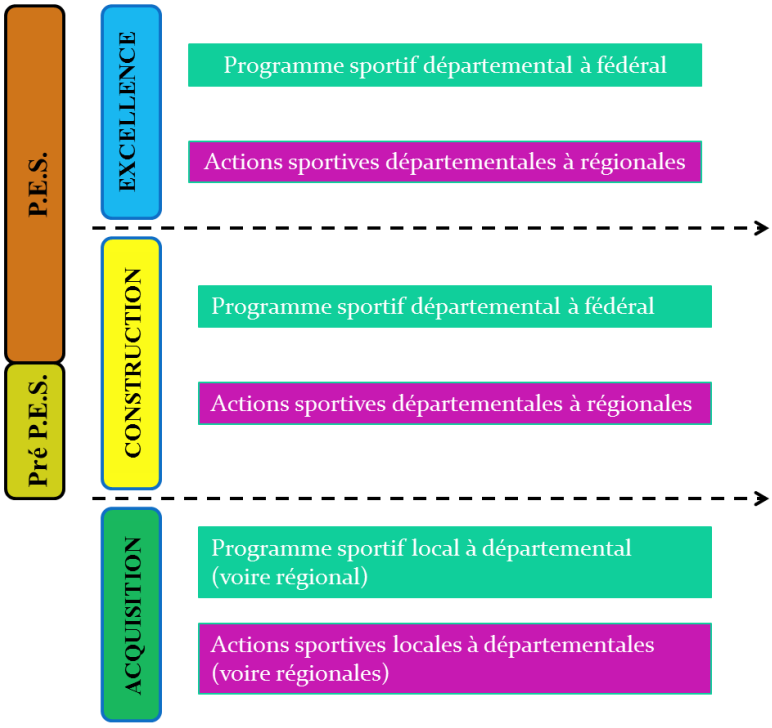

ZOOM SUR L'ERFAN

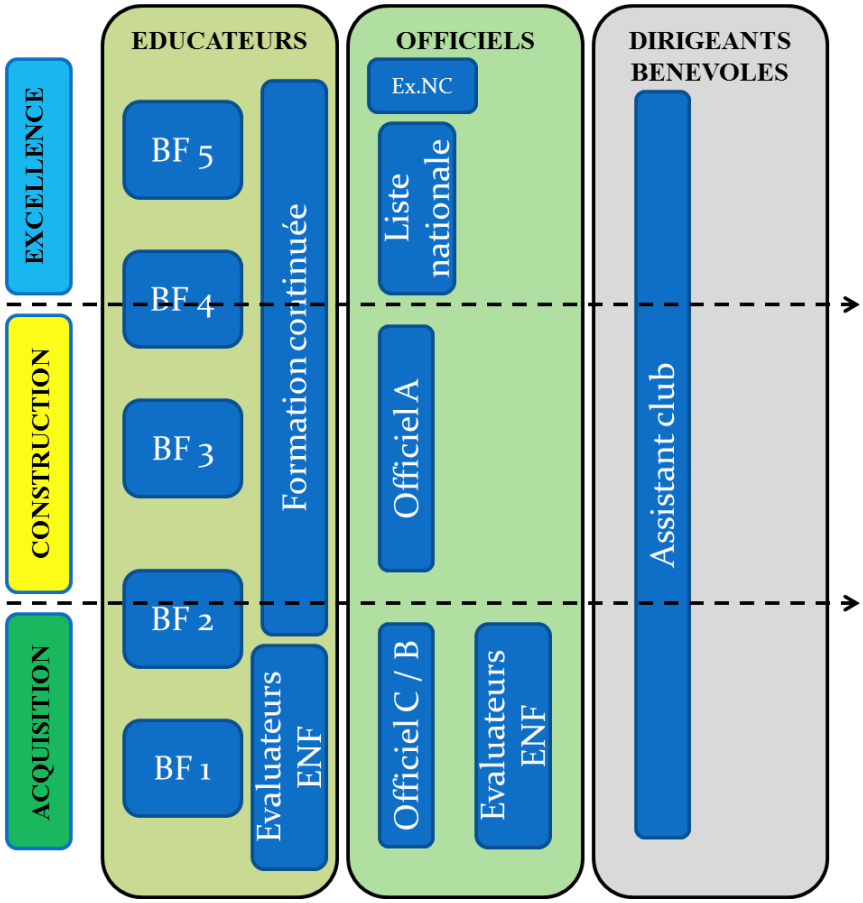

GESTION ET ACTION DE SERVICE

Le but est la mise en œuvre opérationnelle afin de gérer, évaluer, contrôler et ajuster

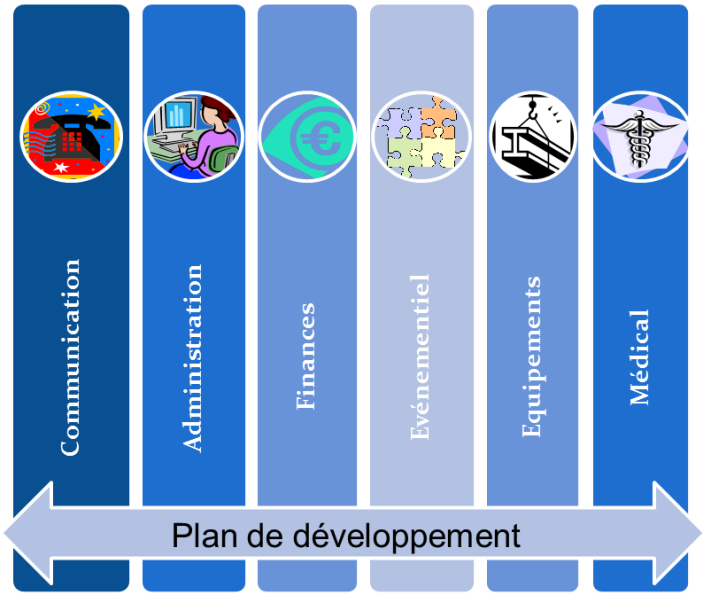

I I - Groupe de travail Licences - Labellisation

Comment inciter les clubs à la Labellisation et à la prise de Licences ?

Le groupe de travail propose que le Comité Régional mette en place une série d'actions financières tournées vers les clubs labellisés, mesures qui pourraient se décliner au niveau des départements.

Les actions de formation qui relèvent du cahier des charges des clubs labellisés seraient proposées à tarifs réduits.

Des tarifs différenciés seraient appliqués pour les actions de stage ou les engagements en compétition entre clubs labellisés et clubs non labellisés.

Une ristourne serait appliquée aux clubs labellisés sur leurs engagements de la saison.
Le tarif des engagements serait revu en conséquence afin de maintenir l'équilibre des ressources financières du Comité Régional . Une simulation sera nécessaire prenant en compte différents scénari de labellisation afin d'évaluer avec précision l'impact financier d'une ristourne sur engagements.

Propositions

Comité Régional et Comités départementaux renonceraient à leurs parts respectives sur toutes nouvelles licences au-delà d'un seuil à définir.
Ce seuil pourrait être le nombre maximal de licenciés du club sur la période de quatre ans qui précède.

Exemple : Le club des Requins de Cityville a eu les effectifs de licenciés suivants sur les quatre dernières années
Saison 2011-2012 : 128
Saison 2010-2011 : 154 soit le maximum de nombre de licenciés atteint
Saison 2009-2010 : 136
Saison 2008-2009 : 138
Si le club dépasse le seuil maximum de 154 en 2012-2013, toute nouvelle licence à partir de la 155e ne lui coûte que le montant de la part fédérale.

Le choix du max a été privilégié à celui de la moyenne afin d'éviter les tentatives d'abaissement du seuil en ne licenciant plus une partie de son activité la première année.
Certaines situations devraient être étudiées au cas par cas (ex. un club qui aurait perdu une partie de son activité).

Le groupe de travail estime que pour être efficace, l'action doit être menée conjointement par le CR et les CD.
Si un CD ne souhaitait pas suivre cette action, le renoncement à la part régionale ne se justifierait plus.
Accueil favorable des CD déjà contactés.

Le coût de l'action est un coût d'opportunité très hypothétique dans un contexte de baisse des licenciés. Si l'incitation fonctionne, le seuil s'élève chaque année.

Modalités d'application

Les clubs règlent leurs licences comme d'habitude.
Une ristourne est accordée en fin de saison.
Inconvénient : avance de trésorerie par les clubs.

III - Groupe de travail Communications

Dix participants, membres élus au Comité Directeur ou salariés composaient ce groupe de travail.
Un BLOG INTERNET pour capter les idées et propositions, blog ouvert dans un premier temps au groupe de travail puis ouvert à tous pour élargir les propositions.
Deux réunions de synthèse

1 - Le site INTERNET régional

Devant l'accroissement fulgurant des consultations du site, force est de constater que nous devons faire du site INTERNET régional « iledefrance.ffnatation.fr » le principal vecteur de communication et d'échanges directs du Comité.

Cela passe par :

- une amélioration de la consultation,
- de nouveaux modules,
- des espaces dédiés,
- une présentation plus ergonomique.

Note: Le site COMITÉ RÉGIONAL étant le site satellite pilote de la FFN, ces améliorations se feront en coopération avec la commission informatique fédérale et pourront profiter aux autres régions et départements

2- Marketing / Sponsor

Mettre en place:

- un dossier détaillé et attractif de présentation de nos activités, de nos disciplines, de nos champions, de notre historique,
- des documents d'analyse de nos forces et de notre impact économique (nombre de licenciés, nombre de piscine, évènements sportifs, etc…)

S'appuyer sur ces outils pour prospecter à l'aide de spécialistes en vue de trouver des partenaires.

3- Le BO hebdomadaire

- Etoffer le BO avec de nouveaux articles, publication régulière de tableaux concernant les licences, la labellisation, etc…
- Stockage des anciens BO sur le site INTERNET pour conserver l'historique et permettre des recherches rapides ciblées.

Note: La formule d'abonnement adoptée au cours de cette saison semble convenir à l'ensemble des abonnés.

4- La communication en général

- Mieux informer le public sur l'organisation des instances fédérales, sur les principaux acteurs, leurs statuts et leurs missions (élus, salariés, cadres, etc..)
- Utiliser de nouveaux moyens de communication (blog, sondage électronique, etc…) pour capter les besoins et les attentes des clubs et des différents acteurs de la natation.
- Essayer de renforcer au niveau régional, la communication insuffisante de la FFN sur des dossiers précis tels que la labellisation, licences, etc…, en publiant des plaquettes spécifiques d'information.

IV - Groupe de travail Equipements

1 - Le club est au centre des problématiques :

- Un accès limité aux installations
- Une mosaïque d'interlocuteurs
- Un consommateur de Mètres cube d'eau
- Une insuffisance d'infrastructures adaptées (Discipline plongeon)
- Des attributions d'aides financières aux gestionnaires sans contrepartie pour le mouvement sportif

2 - Placer le club en situation de partenaire

- Changer la relation club/gestionnaire
- Améliorer la communication entre interlocuteurs
- Travailler en transversalité entre la région et les départements
- Animer les équipements
- Améliorer les structures existantes (Discipline plongeon)
- Avoir connaissance des programmes de travaux des équipements
- Améliorer le soutien au mouvement sportif des gestionnaires d'équipements

3 - Action : Créer « une boîte à outils »

- Créer au niveau du Comité Régional une cellule ressource « Equipements »
- Conventionner avec la FFN un partenariat avec les services juridique et équipements
- Valoriser l'action des clubs auprès des partenaires et des gestionnaires
- Elaborer des documents types et constituer un protocole de partenariat avec les gestionnaires
- Rencontrer les gestionnaires (Collectivités territoriales, Délégataires…)
- Préparer les clubs ou autres entités juridiques à devenir gestionnaire d'équipement

La condition de la réussite est l'implication de bénévoles disponibles avec des compétences juridiques

V - Groupe de travail Finances

Ce groupe avait pour mission de trouver des :

- Pistes de réflexion pour le développement des moyens financiers
- Procédures du suivi financier des actions sportives

1 - Développement des moyens financiers

Licences

- Accroître les nombres de licenciés (sujet traité par le Groupe Licence).
- Augmenter la part du COMITÉ RÉGIONAL dans la licence.

Les subventions CNDS/Conseil Régional

- Proposer plus d'actions sportives et de formations

Engagements

- Augmenter les tarifs des engagements.
- Proposer de nouvelles compétitions

Participations financières des clubs/familles aux frais de stages

- Revoir le niveau de participation (15 euros/jour) en fonction du coût du stage ?

Formations (ERFAN)

- Proposer de nouvelles formations.
- Recherche d'aide financière par le biais de la taxe d'apprentissage

Stages / Déplacements

- Recherche de stages à coûts inférieurs à ceux proposés par les agences du type « France Sport », …
- Lieux des stages: France ou à l'étranger
- Rechercher les meilleures offres en tenant compte des frais de transport
- Définir une politique de stages en adéquation avec le Plan de Développement.
- Fidéliser les lieux des stages sur quelques années.

Rechercher des Sponsors dans les domaines suivants :

- Achat de médailles, Frais de sono, Récompenses, etc.

2 - Suivi financier des actions sportives

- Etablir un budget prévisionnel sur 4 ans en adéquation avec le Plan de Développement et les objectifs du Comité.
- Disposer en début de saison sportive d'une enveloppe budgétaire prenant en compte l'ensemble des activités de la commission : compétitions, stages, aide aux clubs, achats divers, …
- Fiabiliser les coûts des actions, en s'appuyant sur l'acquis des années précédentes.
    - Synergie entre les propositions de stages
    - Etablir un bilan trimestriel pour chaque discipline
    - Evaluation des écarts éventuels constatés entre prévision et réalisation
    - Effectuer en temps utile les mesures correctrices
    - Bilan trimestriel présenté par le Président de chaque commission